



Rapport d'évaluation à mi- parcours

PCAET DE LA DOMITIENNE

JUIN 2023

Rapport produit par :



Sommaire

1	Objectifs et méthode	3
1.1	Pourquoi réaliser une évaluation à mi-parcours ?	4
1.2	Une évaluation articulée avec la démarche COT.....	5
1.3	Le PCAET de La Domitienne	7
2	Avancement du programme d'actions	10
	Méthodologie mise en œuvre	11
	Niveau d'avancement global	12
	Axe 1 : La Domitienne, un territoire à l'aménagement économe en espace et limitant les déplacements	15
	Axe 2 : Un territoire adapté aux évolutions et aux nouvelles contraintes climatiques	18
	Axe 3 : La Domitienne, territoire à énergie positive	22
	Axe 4 : Un territoire de consommation et production bas carbone	26
	Axe 5 : Le PCAET, une politique exemplaire et structurante pour le territoire	29
	Informations relatives aux moyens engagés	32
3	Evaluation du rôle de coordinateur.....	33
3.1	Actions de coordinations avec les partenaires publics.....	34
3.2	Mobilisation des communes.....	34
3.3	Mobilisation des acteurs économiques et agricoles	35
3.4	Mobilisations des scolaires	39
3.5	Mobilisation des habitants	40
4	Tendances d'évolution à l'échelle du territoire	42
4.1	Les grands indicateurs territoriaux	43
4.1.1	CONSOMMATION D'ENERGIE.....	43
4.1.2	EMISSION DE GAZ A EFFET DE SERRE.....	46
4.1.3	EMISSION DE POLLUANT ATMOSPHERIQUE.....	47
4.2	Autres indicateurs territoriaux	48
5	Pistes de progrès.....	50
5.1	Pistes de progrès	51
5.2	Vers un plan d'action 1.2, grâce au COT et à l'évaluation à mi-parcours	53

1

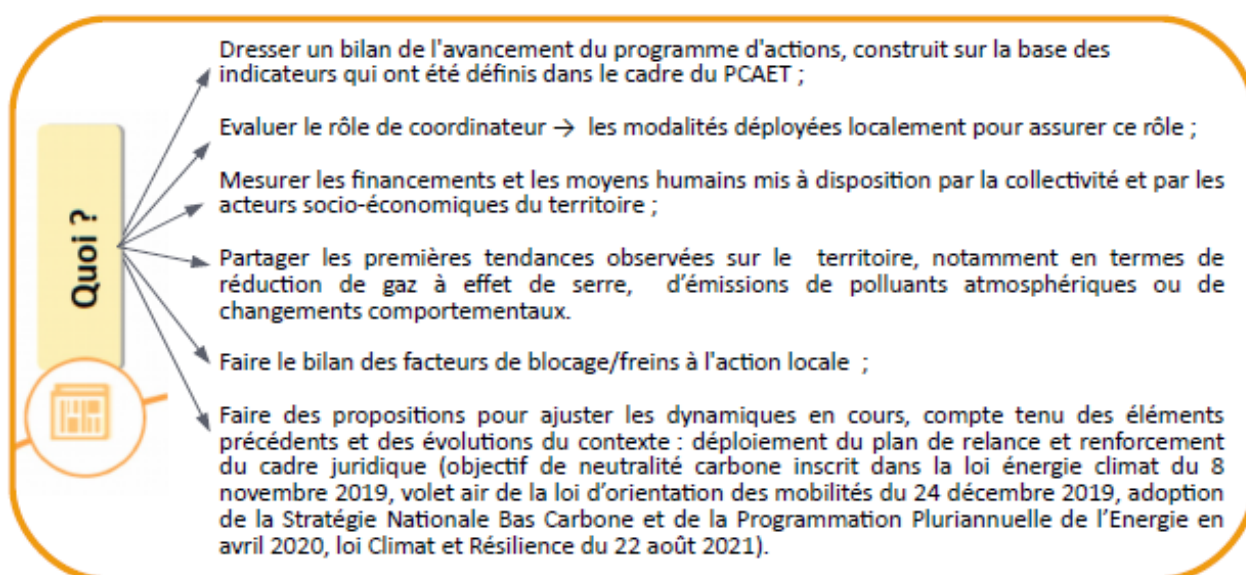
Objectifs et méthode



1.1 Pourquoi réaliser une évaluation à mi-parcours ?

La Communauté de communes La Domitienne a approuvé son Plan Climat Air Energie Territorial le 15 décembre 2020. Or, la réglementation relative au PCAET prévoit la réalisation d'une évaluation à mi-parcours, c'est-à-dire au bout de 3 ans de mise en œuvre.

Afin de guider les collectivités dans ce nouvel exercice, la DREAL Occitanie a proposé un guide régional à disposition des collectivités en septembre 2021. Ce guide identifie 6 composantes d'une l'évaluation à mi-parcours :




Le rapport d'évaluation à mi-parcours du PCAET de La Domitienne s'appuie sur ces recommandations.

Au-delà de l'obligation réglementaire, l'évaluation à mi-parcours est une opportunité pour actualiser la stratégie et le programme d'actions du PCAET en prenant en compte les nouvelles priorités qui ont émergées depuis son approbation.

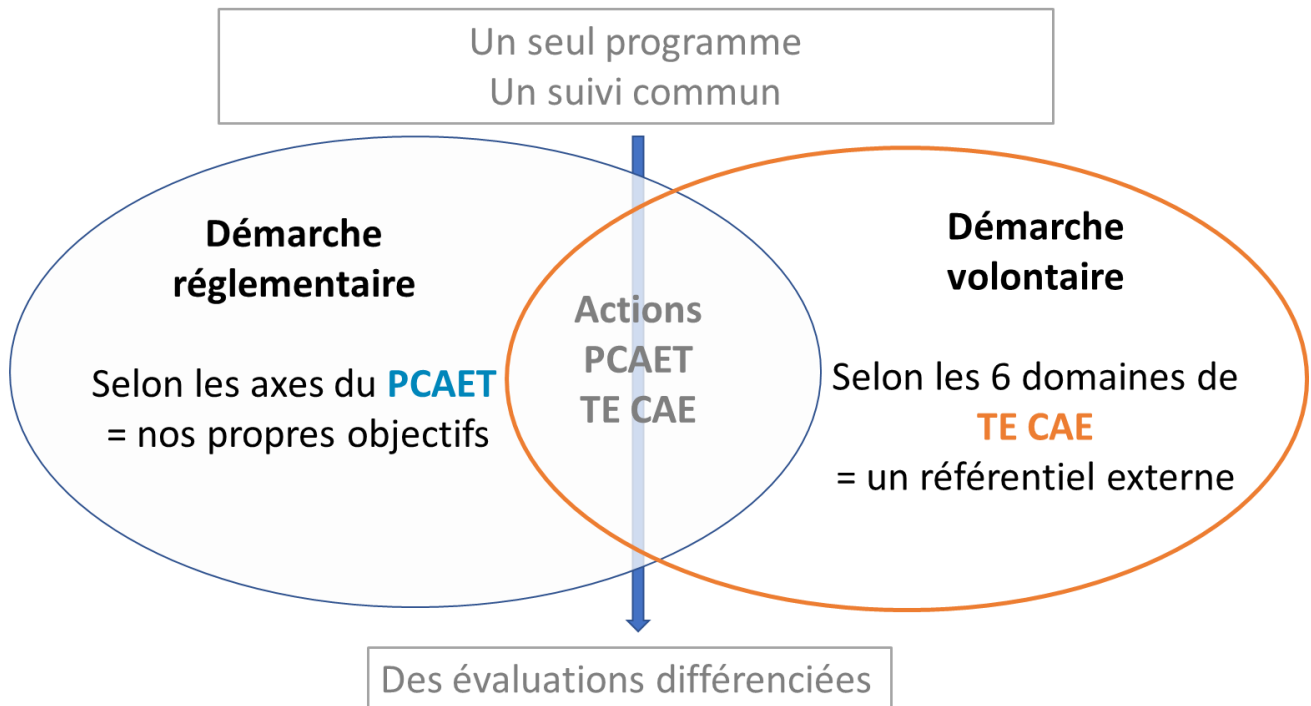
1.2 Une évaluation articulée avec le référentiel TETE CAE

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial, La Domitienne s'est engagée sur le référentiel Territoire Engagé pour la Transition Ecologique Climat Air Energie (CAE) et a obtenu en novembre 2022 la deuxième étoile.

L'articulation du PCAET avec la démarche TETE CAE va permettre d'inclure à l'évaluation les préconisations d'amélioration issues du rapport d'audit de novembre 2022.

Le Plan Climat Air Energie Territorial	Référentiel TE CAE
Obligatoire pour les EPCI de plus de 20 000 habitants (Loi TEPCV 20215)	Volontaire
Diagnostic de la situation du territoire <ul style="list-style-type: none"> • Consommation d'énergie • Emission de gaz à effet de serre • Production et consommation d'énergies renouvelables • Emissions de polluants atmosphériques • Stockage et flux de carbone • Vulnérabilité au changement climatique 	<ul style="list-style-type: none"> • Etat des lieux de CE QUE FAIT la collectivité • Avec un référentiel d'actions européen, construit selon les meilleures pratiques observées • Donc vers une démarche d'amélioration continue • Et vers un Label européen <div style="text-align: center;">  </div>
Des objectifs et un programme d'actions communs sur 6 ans	
La collectivité coordinatrice et animatrice pour le territoire => mobilisation des organisations et de la société civile	La collectivité pilote sa politique et mobilise ses équipes

Le suivi et l'évaluation des deux démarches consistent donc en un seul et même dispositif. Les instances de pilotage en sont mutualisées.



Ainsi, la stratégie et le programme d'actions étant communs, le suivi annuel (avancement des actions) est également commun aux deux démarches.

Les informations obtenues dans le cadre du référentiel CAE ont permis d'alimenter très largement ce rapport d'évaluation à mi-parcours, puisqu'elles concernent :

- le suivi annuel des actions mises en œuvre :
 - les actions opérationnelles,
 - les actions de gouvernance et de pilotage,
- le suivi d'indicateurs, dont des indicateurs territoriaux.

Cependant, il a été nécessaire de compléter ces analyses de manière à :

- réaliser une analyse par axe du PCAET selon ses propres axes et objectifs,
- mettre en place un dispositif d'évaluation partagé, intégrant un dispositif de concertation associant élus, services et partenaires.,
- rédiger un rapport d'évaluation à mi-parcours reprenant les niveaux d'avancement des actions, le suivi des indicateurs territoriaux et stratégiques et l'analyse de leurs évolutions, une synthèse analytique dégageant des pistes de progrès.

1.3 Le PCAET de La Domitienne

Les travaux de définition du PCAET de La Domitienne ont été réalisés en 2018, dans le cadre d'une démarche concertée.

Sur cette période, la Communauté de communes a réuni de nombreux acteurs du territoire (la CCI, la Chambre des métiers et de l'artisanat, la Chambre d'Agriculture, les distributeurs d'énergie, les associations, les citoyens...) dans le but de coconstruire un programme d'actions d'une durée de 6 ans.

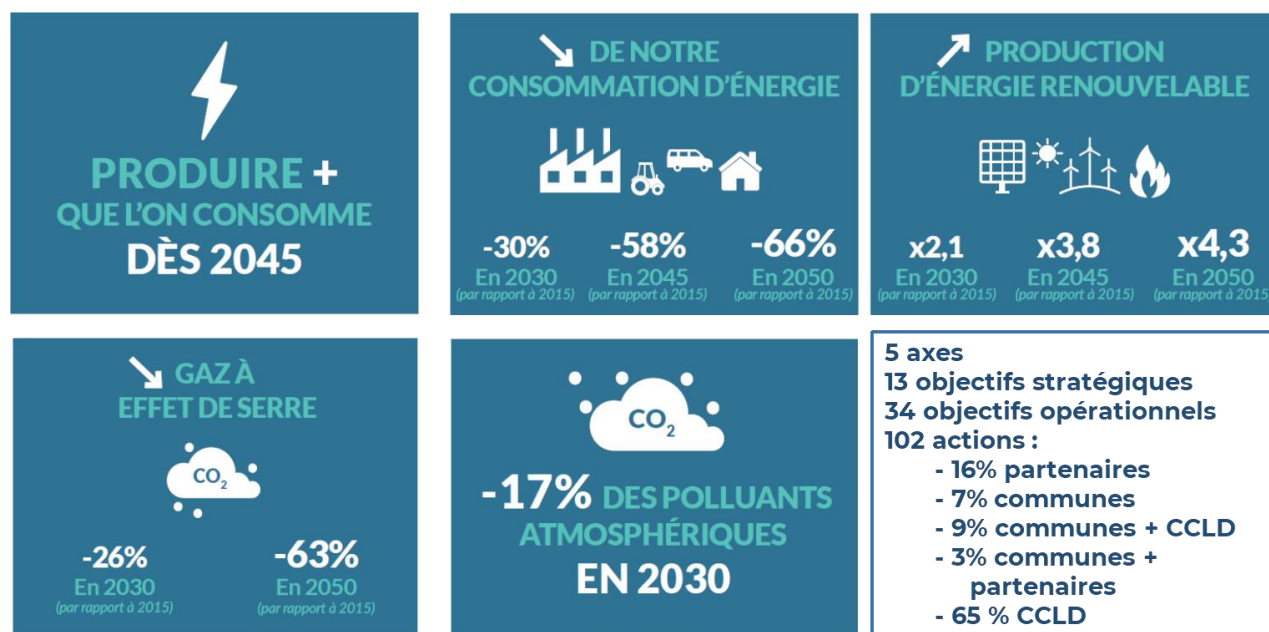
En s'appuyant sur les résultats du diagnostic, des objectifs quantifiés ont été fixés sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la production et la consommation d'énergie renouvelable, la réduction des émissions de polluants atmosphériques et l'adaptation au changement climatique.

Le programme a été soumis à la consultation du public, à la Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAe), à la Région Occitanie et au Préfet de Région durant l'année 2019, avant d'être définitivement adopté par le Conseil communautaire du 15 décembre 2020.

La vision et les objectifs de la politique climat-air-énergie sont inscrits dans la délibération. Ils sont également détaillés dans le document stratégique du PCAET.

Cette stratégie territoriale intègre les principales caractéristiques tendanciennes d'évolution du territoire et fixe des trajectoires relatives à la réduction des consommations d'énergie, à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et des polluants atmosphériques, à l'augmentation de la production des énergies renouvelables locales en partant de l'année des diagnostics (données 2015).

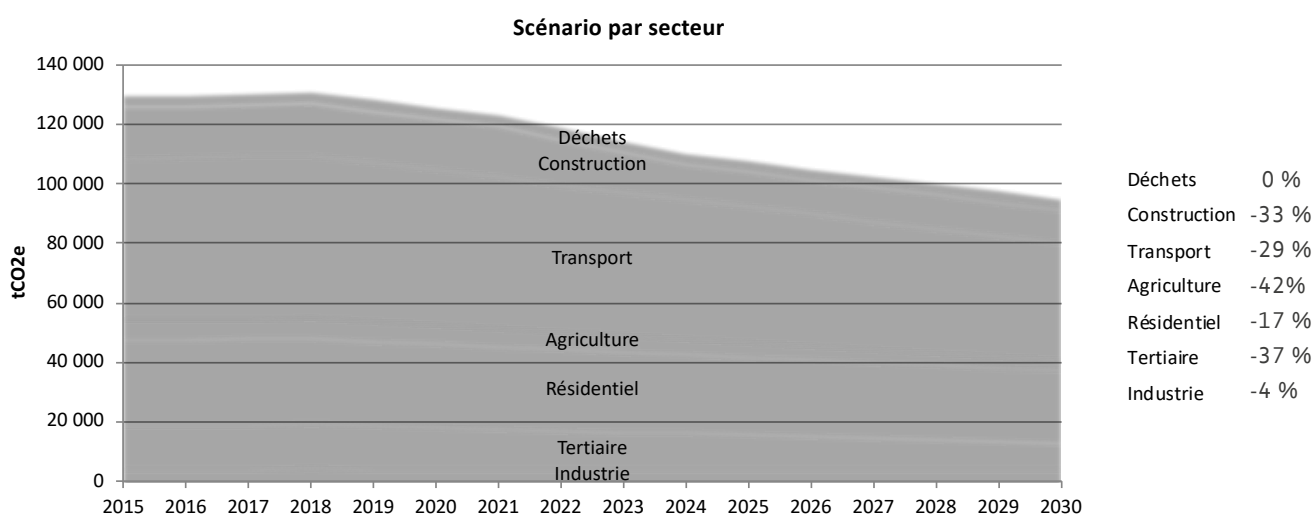
La stratégie retenue permet au territoire de se positionner sur une trajectoire facteur 4 et d'être TEPOS avant 2050.



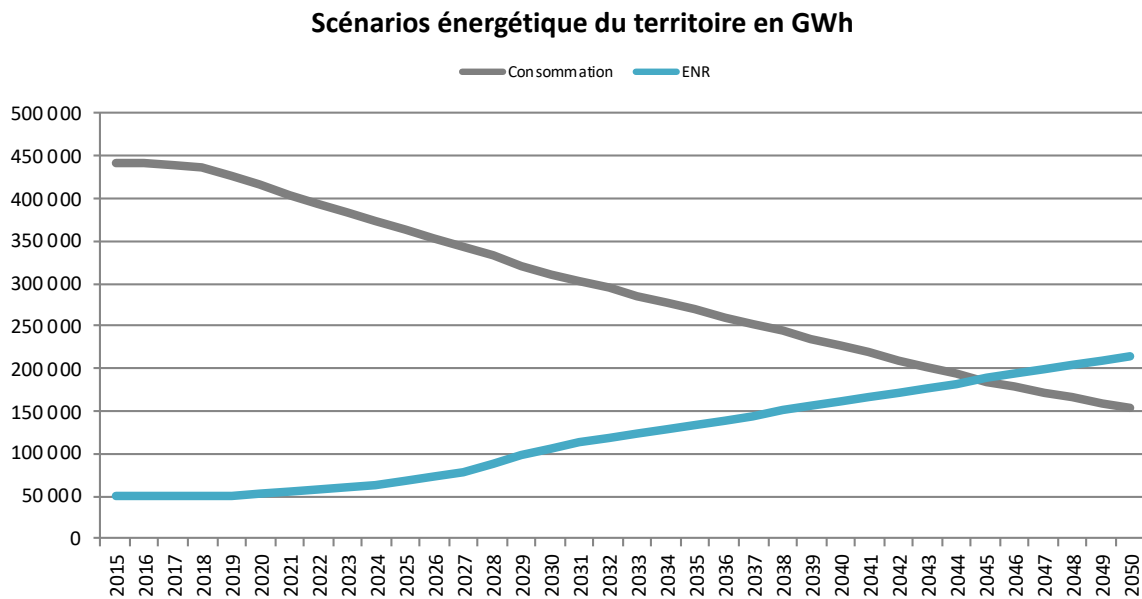
Ces trajectoires correspondent à :

N° réglementaire	Catégorie d'impact environnemental	Objectif LTECV 2030	Objectif LA DOMITIENNE 2030	Objectif LA DOMITIENNE 2050
1	Emissions de GES	-40% soit -28% par rapport à 2014	-26% par rapport à 2015	-63 % par rapport à 2015
3	Maîtrise de la consommation d'énergie finale	-20% par rapport à 2012	-30% par rapport à 2015	- 70 % par rapport à 2015
4	Production et consommation des énergies renouvelables, valorisation des potentiels d'énergies de récupération et de stockage	x2 (de 16% en 2016 à 32% en 2030)	X3 (de 11% en 2015 à 34% en 2030)	X 4,3
7	Réduction des émissions de polluants atmosphériques et de leur concentration	Diminution	-17%	

La réduction des émissions de gaz à effet de serres par secteur d'ici 2030 se décompose ainsi :



La trajectoire énergétique validée est la suivante :



D'ici à 2030, la production d'énergie renouvelable s'appuie en particulier sur la production d'électricité photovoltaïque et éolienne et dans une moindre mesure sur la conversion des modes de chauffages fossiles vers des sources renouvelables ou non-carbonées.

Ces objectifs placent le territoire sur la trajectoire des objectifs nationaux et régionaux.

Pour atteindre ces objectifs stratégiques, un programme de 99 actions articulé autour de 5 axes stratégiques a été défini :

Axe 1 : La Domitienne, un territoire à l'aménagement économe en espace et limitant les déplacements

- 1.1. Maîtriser l'extension urbaine tout en développant l'attractivité des centres-bourgs
- 1.2. Réduire l'impact des déplacements grâce au développement d'une offre complète et coordonnée de solutions alternatives

Axe 2 : Un territoire adapté aux évolutions et aux nouvelles contraintes climatiques

- 2.1. Anticiper les risques inondation, submersion, érosion du trait de côte
- 2.2. Préserver la ressource en eau en qualité et en quantité
- 2.3. Préserver la biodiversité, les espaces naturels et agricoles
- 2.4. Anticiper et limiter les risques sanitaires liés à l'augmentation de la température

Axe 3 : La Domitienne, territoire à énergie positive

- 3.1. Rénover et optimiser l'éclairage public
- 3.2. Généraliser la construction et la rénovation énergétique des bâtiments publics et accompagner leurs usages
- 3.3. Massifier la rénovation énergétique et la construction performante dans le résidentiel et le tertiaire
- 3.4. Planifier le développement concerté des énergies renouvelables

Axe 4 : Un territoire de consommation et production bas carbone

- 4.1. Réduire la production de déchets
- 4.2. Développer les circuits alimentaires de proximité et l'alimentation bas carbone
- 4.3. Inciter au développement économique durable

Axe 5 : Le PCAET, une politique exemplaire et structurante pour le territoire

- 5.1. Promouvoir les enjeux climat-air-énergie, le PCAET et la démarche Cit'ergie
- 5.2. Piloter la stratégie PCAET et Cit'ergie
- 5.3. Mettre les enjeux énergie climat au cœur des décisions et du fonctionnement de la Domitienne

2

Avancement du programme d'actions



Méthodologie mise en œuvre

Comme indiqué en introduction, le suivi des actions a été réalisé annuellement, en articulation avec le référentiel CAE :

- Organisation d'un comité technique de suivi et d'un comité de pilotage,
- Renseignement d'un tableau de bord de suivi des actions.

Dans ce tableau de suivi, pour chaque action inscrite au PCAET, sont indiqués :

Un bref descriptif des réalisations	Descriptif qualitatif du réalisé
Un niveau de réalisation (de 0% à 100%), ainsi qu'un niveau d'avancement lui étant associé	0 % : Non engagé 1%-10 % : lancement 11%-89% : en cours 90%-99% : Finalisation 100 % : Fini ou en fonctionnement
Les perspectives	Descriptif qualitatif des perspectives pour la suite

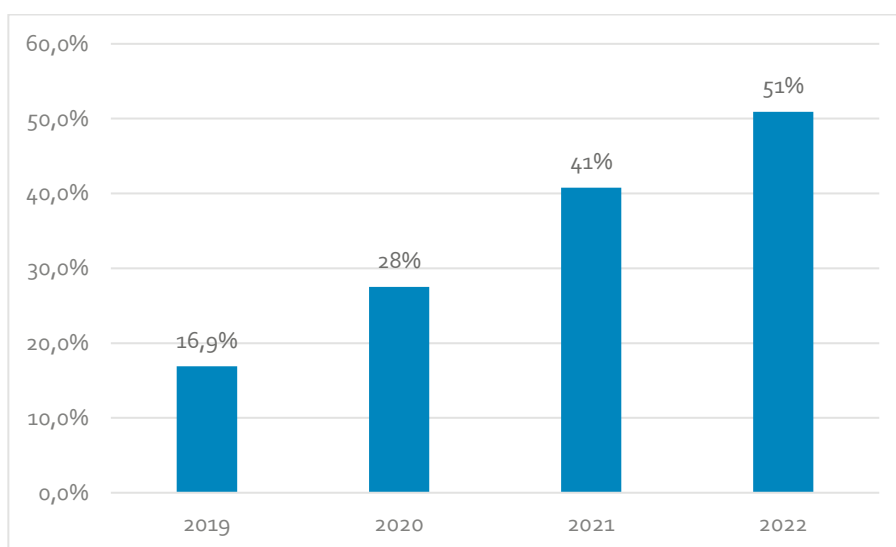
Niveau d'avancement global

Le plan d'actions évalué est composé de 99 actions.

Bien que définitivement approuvé en 2020, ce programme a été mis en œuvre dès 2019. Ce document d'évaluation, s'appuie sur une analyse des réalisations à la fin 2022, soit 4 années de mises en œuvre effective.

Notons que sur ces 4 années de mises en œuvre, deux ont été fortement perturbées par la crise sanitaire.

L'avancement moyen est estimé à 51 % au bout de 4 ans :

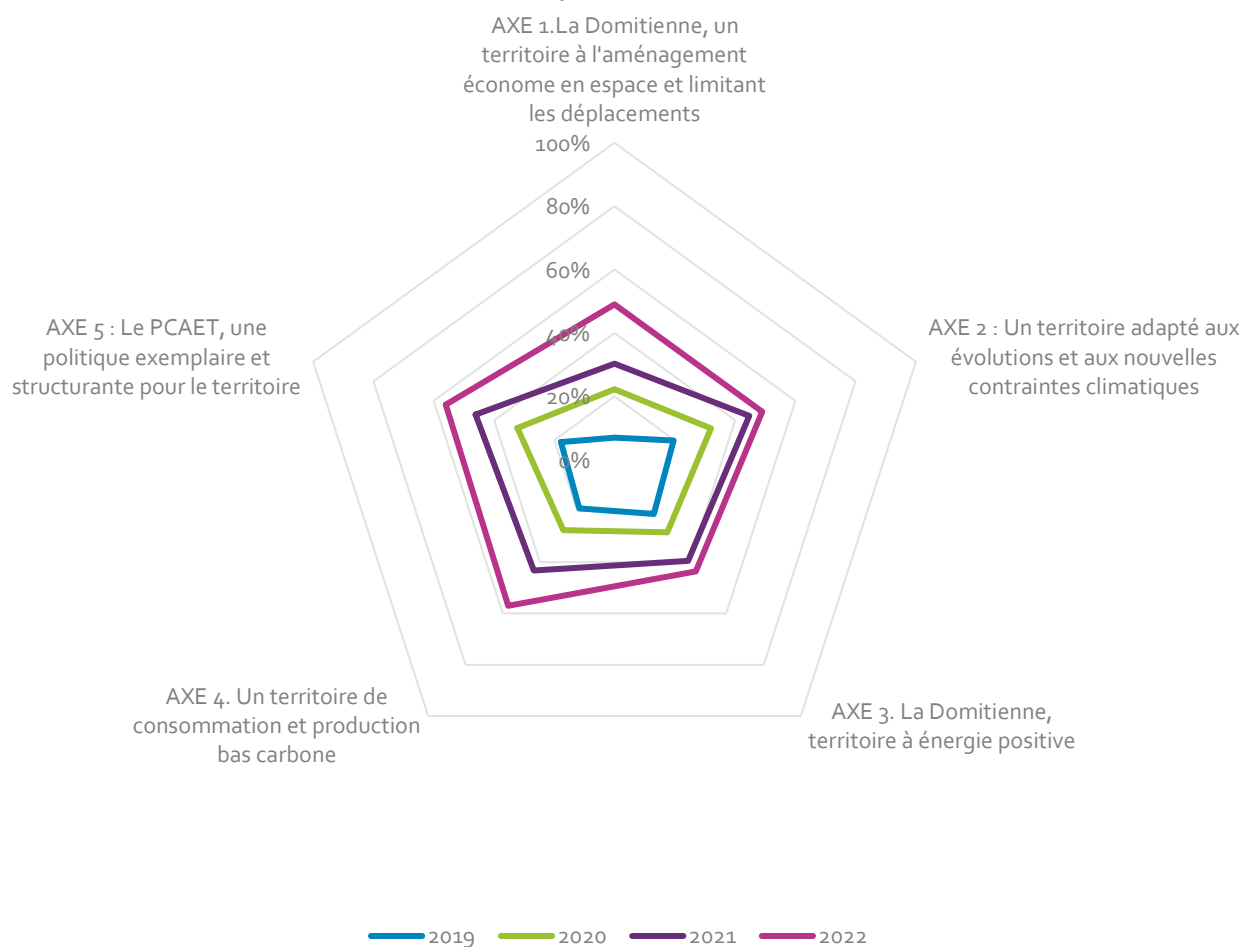


A mi-parcours le programme d'actions dépasse les 50 % de réalisation.

Nous constatons une progression linéaire dans l'avancement des actions qui semble faiblement impacté par les années de crises sanitaires ou d'élections locales.

Des niveaux d'avancement diversifié :

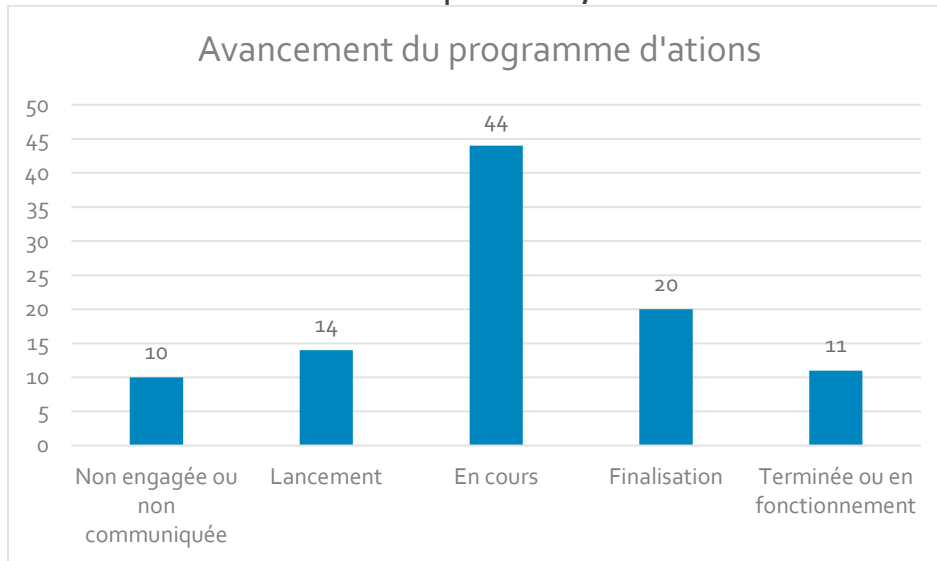
Niveau d'avancement par axe - Évolution 2019-2022



Nous pouvons remarquer que le niveau d'avancement en 2022 présente une relative homogénéité, les niveaux de progression par axe allant de 44 % à 57 %.

La progression interannuelle montre cependant que la dynamique des axes a pu varier au fil des ans. En effet, l'axe 1 après une période de maturation a connu une forte accélération en 2021 et 2022. A l'inverse, les axes 2 et 3 ont fortement progressé sur les 3 premières années avant de connaître un fort ralentissement dans leur mise en œuvre. Les axes 4 et 5 ont quant à eux progressé linéairement.

Le niveau d'avancement des 99 actions se réparti ainsi, fin 2022 :



Si l'on regarde plus précisément comment se compose cette moyenne, on observe que :

- 11 % des actions sont déjà terminées ou en fonctionnement et 20 % sont en passe de l'être,
- 44 % sont en cours de mise en œuvre,
- 14 % sont en phase de lancement,
- Seules 10 % des actions ne sont pas lancées.

Axe 1 : La Domitienne, un territoire à l'aménagement économe en espace et limitant les déplacements

L'axe 1 du PCAET de La Domitienne rassemble 18 actions, son niveau d'avancement moyen est estimé à 49 %.

Le niveau d'avancement des actions se répartit ainsi :

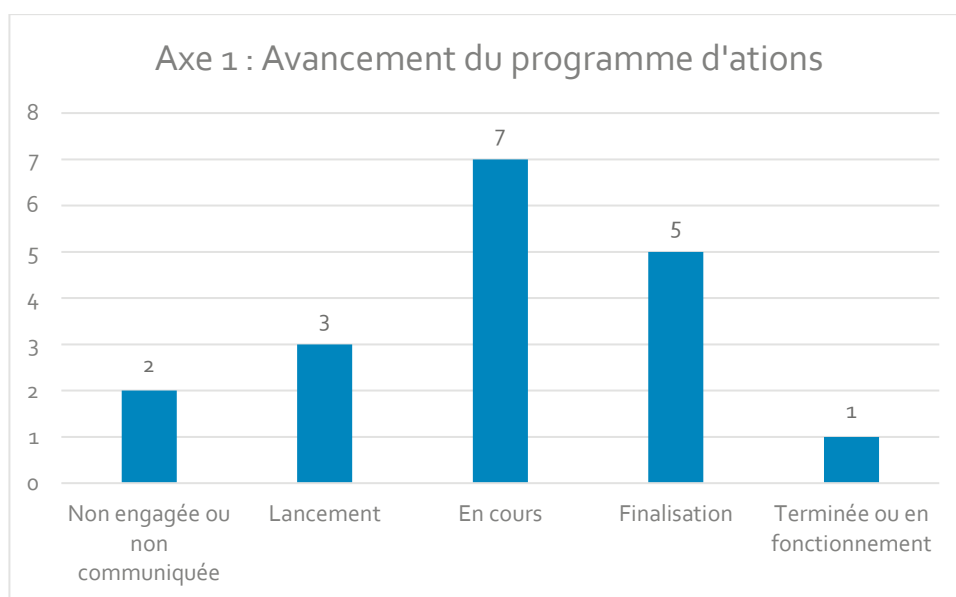


Tableau de synthèse

ORIENTATION	NOMBRE D'ACTIONS	% D'AVANCEMENT
1.1. MAITRISER L'EXTENSION URBAINE TOUT EN DEVELOPPANT L'ATTRACTIVITE DES CENTRES-BOURGS	7	30%
1.2. REDUIRE L'IMPACT DES DEPLACEMENTS GRACE AU DEVELOPPEMENT D'UNE OFFRE COMPLETE ET COORDONNEE DE SOLUTIONS ALTERNATIVES	11	59%

1.1. Maîtriser l'extension urbaine tout en développant l'attractivité des centres-bourgs

Niveau d'avancement : 34 %

Aucune des 7 actions répondant à cet objectif opérationnel n'est en cours de finalisation. La Domitienne n'ayant pas la compétence PLUi et son poids étant faible au sein du SCoT, ses capacités d'action sur la thématique sont limitées, mais existent.

Notons en particulier la rédaction d'un guide Urbanisme et Climat, confié à l'AREC et présenté aux élus du territoire lors de 2 ateliers en 2021. Par ailleurs, les services de La Domitienne donnent un avis sur les PLU communaux, en particulier sur les compétences qui la concernent (habitat, environnement, déchets). Il serait pertinent d'ajouter des critères Climat-Air-Energie dans ces analyses au titre de la compétence Plan Climat.

En matière d'opération d'aménagement, La Domitienne n'est compétente que sur les parcs d'activités économiques et aujourd'hui peu de leviers sont activés sur les projets d'habitat en dehors de prescriptions paysagères. Le projet de charte d'aménagement qui aurait pu être un soutien sur cette thématique n'a pas été engagé.

Concernant les parcs d'activités, La Domitienne s'est engagée dans une requalification de ses parcs intégrant la création de cheminements doux et la rénovation de l'éclairage public. Les projets d'extension de Via Europa et de Saint Aubin sont l'occasion de mettre en place des stratégies d'aménagement durable à ne pas manquer.

Afin de renforcer l'attractivité des centres bourgs, La Domitienne soutient les commerces de proximité. Le dispositif « Devantures » en place depuis 2019 s'est renforcé et a fusionné avec le dispositif « Façades ». Plus de 273 dossiers ont pu être accompagnés depuis le lancement de ces dispositifs.

Pour avancer sur cette thématique, La Domitienne doit maintenant s'interroger sur ses capacités d'actions en matière d'aménagement du territoire, sur son niveau d'ambition sur les projets d'Aménagement Economique et sur les leviers d'actions à étudier collectivement concernant les projets résidentiels.

1.2. Réduire l'impact des déplacements grâce au développement d'une offre complète et coordonnée de solutions alternatives

Niveau d'avancement : 59 %

De 2019 à 2021, les actions de mobilité ont progressé à un rythme modéré du fait du transfert de compétence à la Région d'une part, puis du fait de la crise sanitaire. Mais depuis 2022, un ensemble d'actions partenariales a été mis en œuvre qui permet des avancées significatives.

Une micro-mission mobilité confiée à l'AREC a fait émerger une vision partagée par tous les acteurs des actions à mettre en œuvre sur le territoire et sur l'implication de chaque partenaire. Au-delà de cette vision stratégique des actions opérationnelles sont mises en œuvre telles que la mise en place en 2022 du dispositif Rézo Pouce en partenariat avec le Conseil départemental (69 panneaux posés).

Une dynamique s'est également engagée sur la mobilisation des habitants, avec la création d'une page d'information sur le site internet, puis l'organisation d'une fête du vélo en 2020 et 2021 (100 participants). La dynamique se poursuit en 2022 avec l'organisation d'atelier de remise en selle, d'un mois de prêts de VAE (action en place depuis 2020, avec environ 30 vélos prêtés à chaque session) et d'ateliers de réparation. Un flyer informant des aides existantes pour l'achat de VAE a également été créé et diffusé.

La création d'un Tiers-Lieu à la maison de l'économie permet potentiellement de réduire les déplacements de ses occupants. Il a été utilisé 37,5 jours en 2021 et 51 jours en 2022, ce qui montre une belle progression sur un an, mais qui reste encore à renforcer.

En revanche les projets de schéma de modes doux intercommunal et de schéma directeur cyclable n'ont pas été impulsés malgré la pertinence de ces actions. Le schéma directeur cyclable pourrait être lancé en 2024.

Les actions visant à proposer une mobilité alternative aux touristes ont également été mises en œuvre : promotion des voies vertes, informations sur les lignes de transports en commun, déploiement d'une offre touristique à pied et à vélo. Mais dans l'ensemble, elles visent plus à offrir une offre de tourisme de pleine nature qu'à réduire les déplacements des touristes sur le territoire, la compétence transport ayant été transférée à la Région.

Le projet de déploiement de bornes GNV, qui devait être mis en œuvre dans le cadre du projet européen SEVEN n'a finalement pas progressé faute d'un modèle économique viable à l'égard de la taille de la flotte poids lourds.

Enfin, La Domitienne renouvelle son parc de véhicules légers par des véhicules électriques (soit 4 véhicules entre 2021 et 2022). Le renouvellement du parc auto pourrait être élargi aux réflexions communales, mais il ne faut pas oublier que le bilan carbone réalisé en 2020 a montré que c'est l'impact de la flotte de Benne à Ordures Ménagères qu'il faut traiter en priorité. L'opération Mobilipro débutée en 2023 doit permettre de mettre en place une optimisation et une gestion de la flotte de véhicules légers et poids-lourds.

Ainsi, malgré le transfert de compétence, de nombreuses actions partenariales ont été impulsées. C'est une démarche à poursuivre avec des articulations communales à créer (schéma cyclable, modes doux). Se pose également la question du développement GNV ou de l'hydrogène et plus généralement du transport de marchandises (déchets).

Axe 2 : Un territoire adapté aux évolutions et aux nouvelles contraintes climatiques

L'axe 2 du PCAET de La Domitienne rassemble 26 actions, son niveau d'avancement moyen est estimé à 49 %.

Le niveau d'avancement des actions se répartit ainsi :

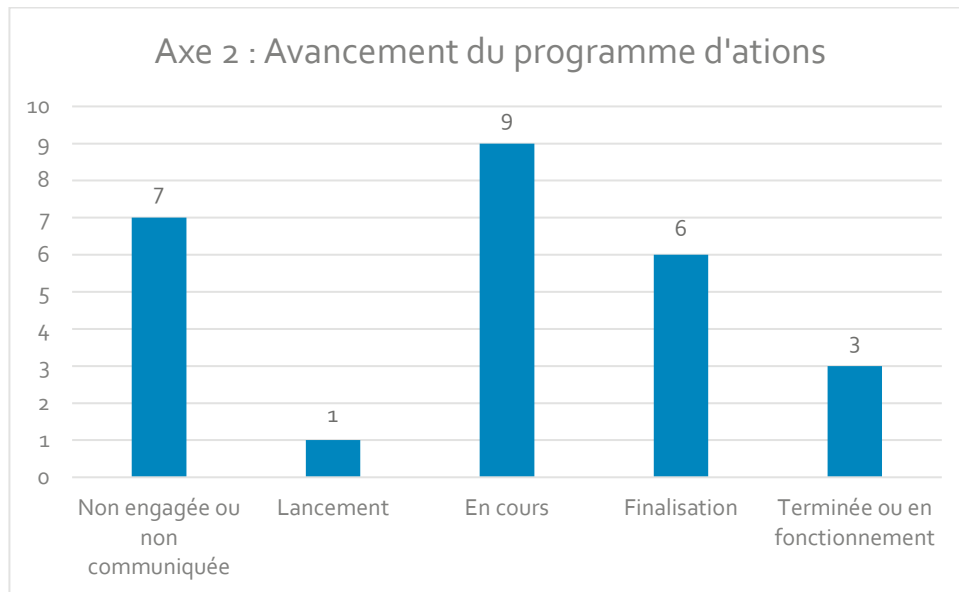


Tableau de synthèse

ORIENTATION	NOMBRE D' ACTIONS	% D'AVANCEMENT
2.1. ANTICIPER LES RISQUES INONDATION, SUBMERSION, EROSION DU TRAIT DE COTE	6	53 %
2.2. PRESERVER LA RESSOURCE EN EAU EN QUALITE ET EN QUANTITE	9	48 %
2.3. PRESERVER LA BIODIVERSITE, LES ESPACES NATURELS ET AGRICOLES	6	60 %
2.4. ANTICIPER ET LIMITER LES RISQUES SANITAIRES LIES A L'AUGMENTATION DE LA TEMPERATURE	5	31 %

2.1. Anticiper les risques inondations, submersion, érosion du trait de côte

Niveau d'avancement : 53 %

Certaines actions portées par des partenaires (département, SMDA) sur le trait de côte progressent bien : surveillance du trait de côte, étude sur les ouvrages GEMAPI littoraux. Le SMVOL a également réalisé des diagnostics de vulnérabilité pour tous les établissements recevant du public sur le territoire de La Domitienne

La Domitienne participe à ces actions partenariales de suivi et d'étude, mais n'a pas d'implication sur des stratégies de gestion ou des actions opérationnelles.

2.2. Préserver la ressource en eau en qualité et en quantité

Niveau d'avancement : 48 %

L'enjeu de la préservation de la ressource en eau est très important sur le territoire. Cet objectif du programme du PCAET rassemble donc de nombreuses actions (9).

Un ensemble d'actions vise à réduire la consommation d'eau et en particulier dans l'agriculture et la gestion des espaces verts.

En 1^{er} lieu, le programme prévoyait la participation de La Domitienne au Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE). Mais la gouvernance actuelle des Syndicats de Rivière n'a pas permis cela (représentation directe des communes). Le 1^{er} VP de La Domitienne, délégué au PCAET, a depuis pris la présidence des CLE des SAGE Orb Libron et Nappe Astienne.

Concernant la gestion des Espaces verts, Maraussan était labellisé « Zéro phyto », 2 grenouilles. Cazouls et Lespignan travaillaient également à cela. Mais depuis 2021 la démarche zéro phyto est obligatoire pour toutes les communes. Le volet « gestion différenciée des espaces verts » n'est quant à lui pas animé.

Concernant l'agriculture, plusieurs actions d'ampleur diverse ont été engagées :

- Entre 2019 et 2021, des aires de lavages de tracteurs ont été implantées sur l'ensemble des communes à l'exception de Montady (équipement mutualisé avec les communes limitrophes).
- En 2019 et 2020, des abris à chauve-souris ont été distribués aux agriculteurs en partenariat avec le Conseil départemental. Ce sont des auxiliaires de culture qui permettent la réduction de l'utilisation des pesticides (19 abris installés).
- L'action Biodiv&eau a pris le relais en 2021, en partenariat avec la chambre d'agriculture et l'IGP côteaux d'Ensérune. Cette opération permet de faire un auto-diagnostic des infrastructures agroécologiques à l'échelle des parcelles agricoles, de proposer des actions d'amélioration et de financer leurs mises en œuvre.

- Afin de limiter les prélèvements dans la nappe, La Domitienne est partenaire d'une étude d'extension du réseau d'irrigation BRL, qui doit s'accompagner d'actions d'optimisation de l'irrigation.

Enfin, concernant les réseaux publics, les schémas directeurs eau et assainissement ont été lancés et sont en cours de finalisation. Sur l'eau potable, l'accent a été mis sur la recherche des fuites et des actions d'économie d'énergie ont été mises en œuvre. Concernant le réseau d'assainissement, l'effort porte essentiellement sur la réduction des eaux parasites.

Des actions prévoyaient de sensibiliser les usagers à l'économie d'eau ainsi que le déploiement de la télérelève mais n'ont pas pu être déployées dans le cadre des DSP actuel.

2.3. Préserver la biodiversité, les espaces naturels et agricoles

Niveau d'avancement : 60 %

La gestion des espaces naturels est une politique historique de La Domitienne, qui dispose d'un service Natura 2000 composé de 3 agents qui gèrent 3 sites Natura 2000 et le patrimoine du Conservatoire du littoral sur son territoire.

Les actions de ce service ont continué à se déployer en lien avec les objectifs du PCAET. En 3 ans, on peut notamment citer des actions de gestion de la fréquentation sur les Collines d'Ensérune, la concertation avec les communes sur le nettoyage des plages, l'étude hydrologique sur la Mare de Vendres etc. On peut en particulier noter l'étude sur la gestion d'un site pilote pour l'adaptation des roselières au changement climatique sur l'étang de Vendres. C'est aussi ce service qui porte l'action Biodiv & Eau présenté dans le chapitre précédent.

En revanche, le PCAET visait la mise en place d'un travail avec les communes sur la biodiversité ordinaire qui n'a pas été impulsé. La mise en place d'Atlas de la Biodiversité (ABC) pourrait être un préalable pertinent. Le service intervient en donnant un avis sur les PLU des communes concernant la trame verte et bleue.

Concernant la préservation des espaces agricole, notons l'action emblématique de création d'un PAEN sur la Communes de Vendres, qui vient sanctuariser ces espaces qui ne pourront plus être urbanisés, sans passer devant le Conseil d'Etat.

2.4. Anticiper et limiter les risques sanitaires liés à l'augmentation de la température

Niveau d'avancement : 31 %

Cet objectif du PCAET rassemble des actions visant à réduire l'impact sanitaire du changement climatique sur la population. Après 3 années de mise en œuvre, la pertinence des actions prévues à l'origine doit être remise en question.

En effet, presque aucune action n'a été impulsée et coordonnée, La Domitienne ayant peu de compétence directe en la matière. Des communes ont engagé des démarches de végétalisation, en particulier la commune de Cazouls qui a mis en place un permis de végétaliser. Il est également noté que toutes les communes disposent d'un Plan Communal de Sauvegarde intégrant un volet canicule. Mais il n'y a pas d'animation ou de coordination pour diffuser ou renforcer ces actions.

Pour le reste, il n'existe pas d'actions sur les volets sanitaires, suivi des moustiques tigres et ambrosie, en revanche des actions de lutttes contre d'autres espèces invasives sont organisées dans le cadre de la gestion des espaces naturels.

Cet objectif doit donc être retravaillé, notamment sous l'angle d'une animation des communes ou de l'éventuelle recherche et diffusion d'informations sanitaires existantes à d'autres échelles territoriales.

Axe 3 : La Domitienne, territoire à énergie positive

L'axe 3 du PCAET de La Domitienne rassemble 17 actions, son niveau d'avancement moyen est estimé à 44 %.

Le niveau d'avancement des actions se répartit ainsi :

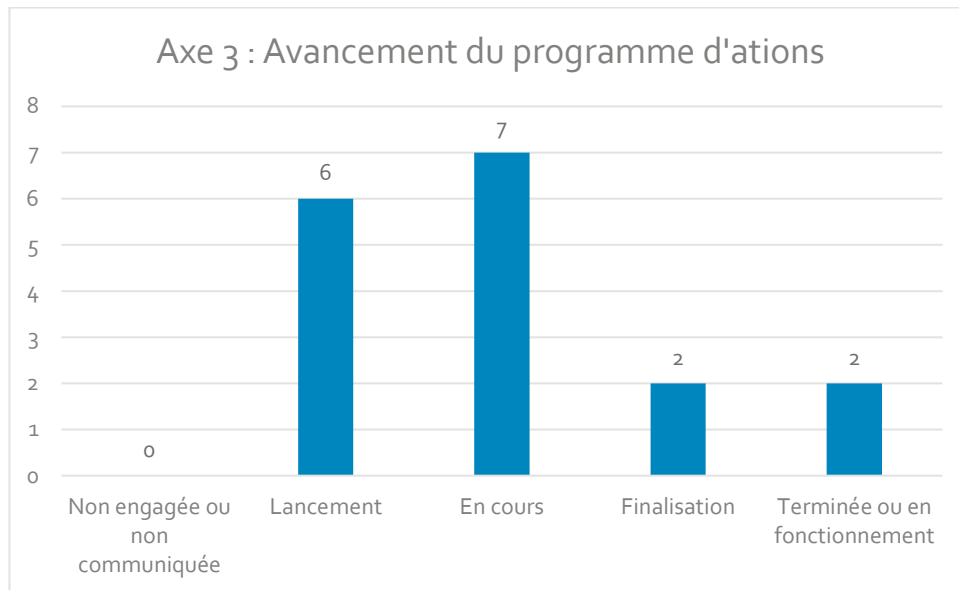


Tableau de synthèse

ORIENTATION	NOMBRE D' ACTIONS	% D'AVANCEMENT
3.1. RENOVER ET OPTIMISER L'ECLAIRAGE PUBLIC	2	70 %
3.2. GENERALISER LA CONSTRUCTION ET LA RENOVATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS PUBLICS ET ACCOMPAGNER LEURS USAGES	5	30 %
3.3. MASSIFIER LA RENOVATION ENERGETIQUE ET LA CONSTRUCTION PERFORMANTE DANS LE RESIDENTIEL ET LE TERTIAIRE	8	39 %

3.4. PLANIFIER LE DEVELOPPEMENT CONCERTÉ DES ENERGIES RENOUVELABLES	7	51 %
--	---	------

3.1. Rénover et optimiser l'éclairage public

Niveau d'avancement : 70 %

L'action visant la modulation de l'éclairage public des communes connaît une excellente progression puisque les 8 communes de La Domitienne pratiquent l'extinction nocturne. L'évènement Jour de la nuit a été organisé par le réseau des médiathèques, avec la LPO en octobre 2022.

La Domitienne n'a finalement pas rédigé de charte de l'éclairage public à l'intention des communes. Mais elle porte un Plan Pluriannuel d'Investissement sur la rénovation de l'éclairage public des parcs d'activités. 50 % des points lumineux avaient été remplacés par des LED en 2021.

Il s'agit donc d'une excellente dynamique à maintenir et qui pourrait s'élargir à l'éclairage des entreprises et des commerces.

3.2. Généraliser la construction et la rénovation énergétique des bâtiments publics et accompagner leurs usages

Niveau d'avancement : 30 %

L'essentiel des actions inscrites dans cet objectif est conditionné au recrutement d'un Conseiller en Energie Partagé qui aurait la charge du suivi énergétique, du pilotage des audits et de la programmation des travaux.

Pendant sur la période d'évaluation, certaines communes ont réalisé des audits énergétiques sur une partie de leur patrimoine.

A La Domitienne, le suivi des consommations n'est pas systématisé et centralisé, mais l'Etat des lieux TETE CAE a permis l'appropriation de l'outil Deepki, mis à disposition dans le cadre du marché d'achat d'électricité porté par Hérault Energie. Un bilan des consommations totales d'énergie a été réalisé pour les années 2021 et 2022.

Le recrutement récent d'une alternante sur le poste de CEP va permettre de relancer fortement la dynamique sur cet objectif.

L'action concernant les constructions neuves n'a pas été mise en œuvre. Il n'y a pas de projet de construction porté par la Domitienne et les communes respectent la RE2020. Il faudrait réétudier le contenu de cette action pour permettre la construction de bâtiments publics exemplaires sur le territoire.

3.3. Massifier la rénovation énergétique et la construction performante dans le résidentiel et le tertiaire

Niveau d'avancement : 39 %

La note d'avancement moyenne n'est pas représentative de la réelle dynamique de cet axe, car ce sont des actions les plus structurantes qui ont fortement progressé.

Depuis le lancement du PCAET, le service Habitat de La Domitienne porte un Guichet Rénov' Occitanie, via une convention avec le Conseil régional. En 2022, ce service a permis de réaliser 661 actes, dont 440 contacts guichet Rénov' Occitanie, 20 audits et 2 accompagnements de travaux. Il a également traité 212 demandes de Ma prime Rénov'. Par ailleurs, le service a réalisé un annuaire des entreprises RGE et un autre des acteurs de l'immobilier.

Ce service sert également de relai pour le PIG départemental « Habiter mieux », auquel La Domitienne participe financièrement (80 624 € en 2022 pour 72 logement rénovés).

Le volet précarité énergétique est abordé via la prise en charge d'audits énergétiques dans les logements mais les actions plus spécifiques n'ont en revanche pas du tout été impulsées : pas de réflexion sur une plateforme locale, sur la distribution de kit d'économie d'énergie ou de formation des travailleurs sociaux à la thématique. Il faut donc s'interroger sur le maintien de ces actions ou sur leur redéfinition. Notons tout de même la mise en place d'un permis de louer sur 5 communes et une mise en réseau assurée par La Domitienne.

Ainsi, la dynamique est bonne sur l'accompagnement des particuliers, mais il reste deux chantiers à ouvrir avec la précarité énergétique et l'accompagnement à la rénovation des locaux tertiaires qui n'était pas prévu dans le programme.

3.4. Planifier le développement concerté des énergies renouvelables

Niveau d'avancement : 51 %

La Domitienne a porté un ensemble d'actions structurantes sur le sujet.

Concernant le patrimoine de l'EPCI et des communes membres, La Domitienne a piloté une étude de potentiel bois énergie confiée à la COFOR qui a permis d'identifier des projets (25 chaufferies visitées, 6 opportunités validées, 3 chaufferies réalisées). Cette action est terminée et doit être réorientée vers le soutien aux communes dans lesquelles les opportunités n'ont pas été réalisées. Elle a également portée une étude de potentiel de développement photovoltaïque sur son patrimoine et celui des communes (confiée à Enercoop). Cette étude a permis d'identifier 24 projets potentiels, dont 8 ont été retenus pour une 1^{ère} vague de mise en œuvre. Un cahier des charges type a été transmis aux communes. A ce jour 1 toiture est en cours de solarisation (centre technique de Maureilhan). La démarche pourrait évoluer vers la création d'une structure Autoconsommation collective.

La Domitienne a également lancé l'actualisation de son schéma ENR, avec une cartographie et une charte associée. Cette démarche sera terminée avec la définition des zones d'accélération par les communes.

Le programme prévoyait également une action d'achat d'électricité verte qui n'a pas encore démarré. Une opportunité se présente pour 2024 avec le renouvellement du marché avec Hérault Energie.

Ainsi, l'ensemble des études de potentiels et de faisabilité a été mutualisé et réalisé. Malheureusement, peu de projets émergent à ce jour et la dynamique collective et partenariale doit être interrogée.

Par ailleurs, des actions visaient à mobiliser les habitants sur le développement des énergies renouvelables, deux d'entre elles ont été abandonnées (cadastre solaire et création d'un collectif citoyen), deux autres ont peu progressé (information des habitants, inscription de règles favorables dans les PLU).

Axe 4 : Un territoire de consommation et production bas carbone

L'axe 4 du PCAET de La Domitienne rassemble 20 actions, son niveau d'avancement moyen est estimé à 57 %.

Le niveau d'avancement des actions se répartit ainsi :

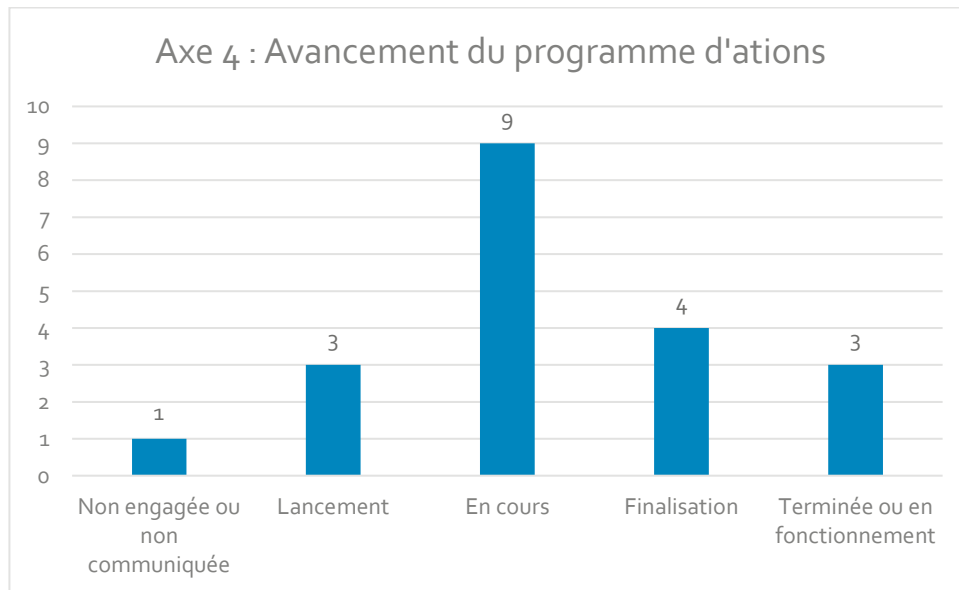


Tableau de synthèse

ORIENTATION	NOMBRE D' ACTIONS	% D'AVANCEMENT
4.1. REDUIRE LA PRODUCTION DE DECHETS	7	71 %
4.2. DEVELOPPER LES CIRCUITS ALIMENTAIRES DE PROXIMITE ET L'ALIMENTATION BAS CARBONE	6	64 %
4.3. INCITER AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DURABLE	7	37 %

4.1. Réduire la production de déchets

Niveau d'avancement : 71 %

La compétence déchets est ancienne avec des moyens structurés. C'est logiquement l'un des objectifs qui progresse le plus. Toutes les actions connaissent un avancement d'au moins 50 % et la plupart sont en fonctionnement ou en cours de finalisation.

Ainsi des actions sont menées tous les ans auprès des scolaires pour réduire le gaspillage alimentaire (11 classes concernées en 2022 pour un total de 286 élèves), de nombreuses actions de communication, animation et sensibilisation sont menées sur la réduction des déchets (cuisine 0 déchets, recyivre, fabrication de cosmétiques, spectacles de sensibilisation, ...

Des actions opérationnelles permettent également de travailler à la réduction des déchets, avec la poursuite de la distribution des composteurs (85 composteurs individuels et 5 lombricomposteurs en 2022, ainsi que de nombreuses animations). Des broyeurs de déchets verts sont également prêtés (21 prêts en 2022 pour 40 jours d'utilisation).

Concernant les équipements, à la suite de l'étude d'une recyclerie lancée en 2021 La Domitienne se positionne aujourd'hui pour porter la création d'une recyclerie.

L'objectif contient également des actions sur le tri des déchets avec en particulier l'étude en cours sur la collecte des biodéchets, l'extension des consignes de tri et le recrutement d'un ambassadeur du tri.

Ainsi, ce sont 278 kg/hab d'ordures ménagères qui ont été collecté en 2020 et 284 kg/hab en 2021.

4.2. Développer les circuits alimentaires de proximité et l'alimentation bas carbone

Niveau d'avancement : 64 %

Le volet alimentation du plan d'actions du PCAET, s'appuie sur une action centrale et structurante : la définition d'un Projet Alimentaire Territorial. Celui-ci est en cours (lancement du diagnostic en 2022) et va permettre de formaliser un ensemble d'actions opérationnelles sur le territoire et d'aller plus loin sur l'accompagnement des acteurs et la valorisation des produits locaux.

Cependant, sans attendre la définition du PAT, des actions ont été mises en œuvre et progressent bien, en particulier la réalisation d'une étude de faisabilité portant sur la création d'une cuisine centrale a été lancée en 2020, remise en 2021 et actualisée en 2022. Elle intègre une analyse des capacités d'approvisionnement local.

L'offre locale a été recensée et diffusée dans une cartographie interactive, plusieurs actions de valorisation de produits locaux sont menées (à l'office du tourisme, lors des Escales gourmandes, des Bacchanales, ...), mais il n'y a pas encore d'accompagnement des agriculteurs pour faciliter la distribution locale.

La Domitienne a accompagné deux communes dans la rédaction de cahiers des charges respectant la réglementation Egalim dans la restauration collective, mais l'action collective de l'ensemble des acteurs de la restauration scolaire n'a pas été impulsée.

Ainsi, le PAT et l'étude cuisine centrale sont des documents stratégiques essentiels qui vont permettre de renforcer les actions opérationnelles, notamment à destination des agriculteurs ou de la restauration scolaire. Le volet foncier reste aussi à mettre en œuvre dans ce cadre.

4.3. Inciter au développement économique durable

Niveau d'avancement : 37 %

Il faut distinguer ici deux dynamiques :

Le volet tourisme durable connaît des avancées significatives avec en particulier, une action structurante pour l'avenir. Une stratégie tourisme durable a été adoptée en 2022 et prévoit que La Domitienne devienne une destination d'excellence en slow tourisme, avec un axe sur les mobilités de loisirs, un engagement sur le label Qualité Tourisme qui comporte un volet développement durable, une démarche RSE de l'Office entamée avec SANAE (actions en interne et en externe : touristes et hébergeurs) etc.

Là encore, cette action structurante va venir renforcer les actions déjà mises en œuvre : Accompagnement des acteurs sur la démarche Qualité Tourisme et Tourisme et Découverte, mission d'évaluateur Accueil vélo (3 établissements supplémentaires en 2022 pour un total de 17), accompagnement sur mesure sur les questions de développement durable, Labellisation Clé verte (4 établissements) et accompagnement de 2 campings sur l'étiquette environnementale. Des actions sont également menées sur la sensibilisation des visiteurs dans le guide d'accueil, sur le site internet (en projet) ou par la diffusion de guide via les professionnels.

Concernant le développement de l'économie verte, la dynamique est plus en retrait. Les élus et services ont suivi une formation sur l'écologie industrielle territoriale, mais ce n'est pas encore suivi d'actions en matière d'animation des acteurs économique, en dehors de quelques réunions de sensibilisations organisées par les chambres consulaires. La démarche Economie Circulaire, envisagée dans le cadre d'un futur Contrat d'Objectif Territorial avec l'ADEME est une opportunité pour combler cette lacune.

Il faut noter l'engagement important pour l'accueil d'un fleuron de la filière hydrogène sur un parc d'activités du territoire qui serait un marqueur fort du positionnement économique de La Domitienne.

Axe 5 : Le PCAET, une politique exemplaire et structurante pour le territoire

L'axe 5 du PCAET de La Domitienne rassemble 18 actions, son niveau d'avancement moyen est estimé à 56 %.

Le niveau d'avancement des actions se répartit ainsi :

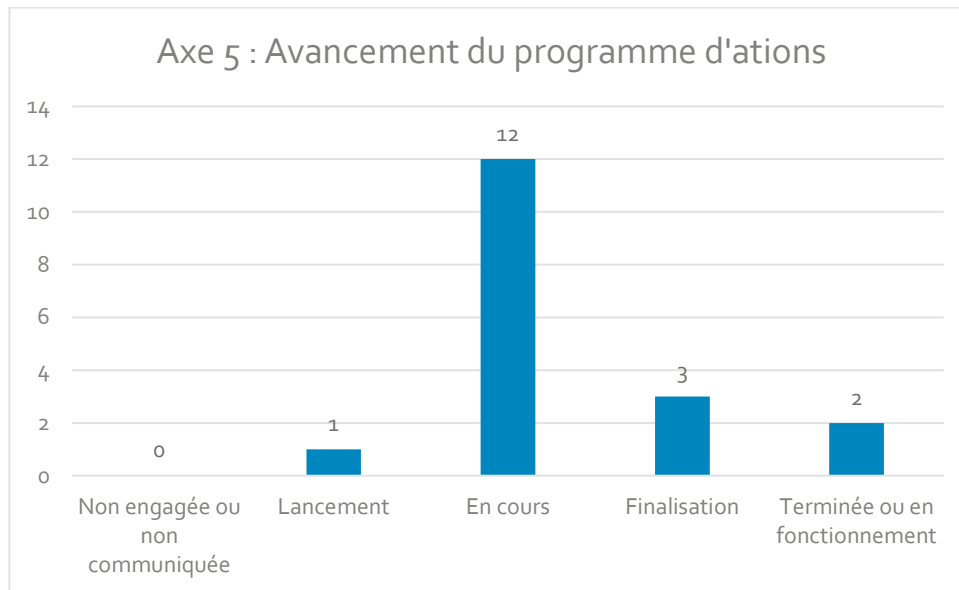


Tableau de synthèse

ORIENTATION	NOMBRE D' ACTIONS	% D'AVANCEMENT
5.1. PROMOUVOIR LES ENJEUX CLIMAT-AIR-ENERGIE, LE PCAET ET LA DEMARCHE CIT'ERGIE	5	52 %
5.2. PILOTER LA STRATEGIE PCAET ET CIT'ERGIE	6	45 %
5.3. METTRE LES ENJEUX ENERGIE CLIMAT AU CŒUR DES DECISIONS ET DU FONCTIONNEMENT DE LA DOMITIENNE	7	69 %

5.1. Promouvoir les enjeux climat-air-énergie, le PCAET et la démarche Cit'ergie

Niveau d'avancement : 52 %

La stratégie de communication et de mobilisation a été impulsée en 2019 lors du lancement du PCAET et renouvelée en 2021. Il a alors été décidé de mettre la priorité sur la mobilisation des élus. C'est dans ce cadre que La Domitienne a été retenue dans l'appel à projet Mobélus de l'ADEME qui lui a permis d'organiser un programme de formation pour les élus et de visites : recyclerie, PAT cœur d'Hérault ou sur la visite de centrales solaires.

De nombreuses actions de communication et des évènements ont néanmoins été réalisés en nombre à destination du grand public.

L'ensemble de ces actions sont détaillées chapitre « 3.5 Mobilisation des habitants » du présent document.

Les actions d'éducation à l'environnement et au développement durable ont plus de mal à se déployer. Si un socle historique sur la thématique des déchets est toujours bien présent, il y a peu d'actions sur les autres thématiques du PCAET (cf. ci-après chapitre 3.4. Mobilisation des scolaires).

5.2. Piloter la stratégie PCAET et Cit'ergie

Niveau d'avancement : 45 %

Depuis le lancement du PCAET, des actions de pilotage et de suivi rigoureuses ont été mises en œuvre. Chaque année, l'avancement des actions du PCAET est suivi dans un tableau de bord. Les résultats sont analysés et présentés dans un Cotech et Copil qui programme les travaux de l'année suivante en prenant en compte les pistes de progrès identifiées.

Ce pilotage est structuré dans le cadre du label TETE CAE (ex-Cit'ergie), label d'excellence des politiques énergie climat des collectivités. La Domitienne s'est engagée volontairement dans ce dispositif et elle est la 1^{ère} Communauté de communes d'Occitanie à avoir obtenu une labellisation 2 étoiles (en dehors d'une opération collective).

Depuis le lancement de la démarche, des référents communaux ont été identifiés et sont rencontrés régulièrement afin de favoriser les échanges avec les communes et entre-elles. Malgré cela les actions collectives ont du mal à se mettre en place (ENR, CEP, ...).

Dans un contexte marqué par la crise sanitaire, il a été plus difficile de renouveler les démarches de démocratie citoyenne sur une première partie du cycle (2020-2021). Cela a pu se faire pour la définition du PAT et serait à relancer plus largement sur l'ensemble des thématiques Climat-Air-Energie.

Enfin, le programme d'actions prévoyait la mise en place d'un budget analytique énergie climat qui n'a pas encore été engagée. Cependant, La Domitienne vient d'être lauréate pour travailler sur l'évaluation climat du budget dans le cadre d'un appel à projet de l'ADEME.

De nombreuses actions ont été mises en œuvre sur le pilotage des démarches. Mais la coopération avec les communes et les approches budgétaires doivent être renforcées.

5.3. Mettre les enjeux énergie climat au cœur des décisions et du fonctionnement de La Domitienne

Niveau d'avancement : 69 %

La plupart des actions de cet objectif a été mise en œuvre ou connaît un bon niveau d'avancement.

Ainsi, un Bilan des Emission de Gaz à effet de serre volontaire a été réalisé en 2020, sur l'ensemble des postes d'émission. Il intègre une trajectoire de réduction prospective ambitieuse et se détaille dans un plan de transition qui est venu nourrir les actions de La Domitienne et renforcer la dynamique interne.

La totalité des fiches de poste des agents de La Domitienne a été complétée de manières à intégrer le portage des actions du PCAET et la prise en compte de cette politique dans leurs missions. Par ailleurs, le plan de formation des agents identifie les formations énergie climat, même si ce travail reste à conforter pour être étendu à plus de postes.

Enfin, un travail de fond a été engagé sur les achats, avec l'appui d'un prestataire pour la généralisation des achats durables. En 2022, la moitié des marchés était « clausés » (social ou environnemental).

Seule la démarche de plan de mobilité de l'administration n'a pas été impulsée, même si des actions ont été mises en œuvre (développement du télétravail et renforcement du co-voiturage).

C'est donc une thématique qui progresse bien dans son ensemble, mais qui doit s'inscrire dans une amélioration continue (Plan de formation et Plan de mobilité en particulier).

Informations relatives aux moyens engagés

LES MOYENS HUMAINS

La Communauté de communes de La Domitienne s'est dotée de moyens humains conséquents pour mener sa politique de transition.

Une chargée de mission PCAET et développement des ENR, à temps plein. Historiquement intégrée à la direction de l'environnement, elle est rattachée directement à la direction générale des services depuis 2023.

Par ailleurs de nombreux postes interviennent sur les missions opérationnelles :

- Le service habitat héberge un guichet Rénov' Occitanie, avec 1 ETP,
- un chargé de mission intervient sur le PAT (1 ETP),
- du personnel intervient sur la prévention des déchets (2 ETP),
- et sur la gestion des sites Natura 2000 (3 ETP),
- un poste de Conseil en Energie Partagé (CEP) vient d'être attribué à une alternante et un chargé de mission économie circulaire sont en cours de recrutement.

Par ailleurs, pour s'assurer d'une prise en compte transverse des enjeux énergie climat, ceux-ci ont été intégrés dans la totalité des fiches de poste via une entête rappelant cet engagement et l'identification de tous les agents porteurs d'actions qui doivent faire le suivi et être associés au PCAET.

- pour le Directeur Général des Services : coordination,
- Pour les directrices de pôles : responsabilité de la mise en œuvre,
- Pour les agents : exécution et mise en œuvre du programme d'actions.

LES MOYENS FINANCIERS

Les actions du PCAET sont intégrées dans les budgets des différents pôles ce qui a permis leur mise en œuvre. Chaque année un plan d'actions annuel est présenté en COPIL et permet d'être pris en compte au niveau budgétaire au sein de chaque service.

Courant 2023, La Domitienne a candidaté et a été retenue à l'AMI de l'ADEME concernant l'évaluation climat du Budget, elle sera ainsi accompagnée pour mettre en place un budget climat sur les BP 2015 et 2016.

Par ailleurs, le service PCAET dispose de son propre budget. Pour 2022, le budget était de 110 000 euros en fonctionnement et de 19 000 euros en investissement.

Pour mener à bien ces politiques, La Domitienne recherche des financements en sollicitant notamment les fonds LEADER par l'intermédiaire du GAL comme pour l'étude Recyclerie. Elle a également été lauréate de à plusieurs appels à projet ADEME (Mobélus, développement ENR, étude biodéchet, Mobili Pro, COT).

3

Evaluation du rôle de coordinateur



3.1 Actions de coordinations avec les partenaires publics

Dans le cadre du PCAET des ateliers multi-acteurs ont été organisés. Ils ont été l'occasion d'identifier largement les acteurs intervenant sur le territoire, thématique par thématique (privés, publics, interne et externe).

La Domitienne est engagée dans de nombreux partenariats avec des acteurs publics pour mener à bien sa politique de transition :

- Elle a mené de nombreux échanges avec les intercommunalités de Béziers et Narbonne dans le cadre de l'élaboration du PCAET (participation des chargées de missions à des ateliers et copil),
- Elle a participé activement au Club T2E2 (réseau des territoires engagés dans une transition énergétique et écologique ambitieuse en Occitanie), ainsi qu'au réseau TETE Occitanie (témoignage en juillet 22),
- Elle adhère notamment à l'AREC, ATMO Occitanie et participe activement au réseau d'échanges,
- La Domitienne est également adhérente ou collabore avec Hérault énergie, le Club réseau Natura 2000, au CAUE, au GAL Est Audois, au CLER, aux Communes forestières d'Occitanie et à la SPL OEKOMED,
- Elle a été membre pendant plusieurs années de l'association Cœur du Languedoc avec 4 autres intercommunalités. Cette association a permis un travail en commun sur le volet transition énergétique : organisation d'un événement grand public, projet SEVEN sur le GNV, recul du trait de côte, actions et convention sur la mobilité avec le l'AREC, la Région et le Département (association dissoute en 2021).

Parmi les actions partenariales les plus significatives notons :

- Le projet de centre de tri-mutualisé avec Est-Hérault,
- La micro-mission mobilité avec l'ensemble des acteurs du secteur (AREC, Région, CD, Hérault Mobilité et Lio).

3.2 Mobilisation des communes

Le PCAET est porté par La Domitienne, mais de nombreuses actions identifient les points où la compétence est communale et où la Domitienne se positionne en animateur (notamment l'urbanisme, la gestion du patrimoine communal, les espaces verts, l'aménagement des centres bourgs, l'éclairage public ...). La formulation des actions explique clairement le rôle de chacun.

Pour animer la démarche, La Domitienne anime un réseau d'élus référents dans les communes : rencontres, mise en réseau, participation au copil PCAET. Elle a mis en place un groupe d'échange sur Whatsapp avec de nombreux échanges qui ont permis de faire émerger une action collective sur le broyage des sapins de Noël notamment. La chef de projet énergie climat répond également aux sollicitations des élus référents (déchets cantines, démarche PV etc.).

Par ailleurs, La Domitienne porte plusieurs actions collectives à l'attention des communes sur :

- le développement du photovoltaïque sur le patrimoine de l'intercommunalité et des communes,
- la mise en place de l'auto-stop organisé avec le Conseil départemental (Rézo Pouce),
- la mise à disposition d'outils de compostage collectif.

Enfin le recrutement en cours d'un CEP a pour objectif de mutualiser un poste pour travailler sur la performance énergétique du patrimoine de La Domitienne et de ses communes membres.

3.3 Mobilisation des acteurs économiques et agricoles

Acteurs économiques

L'intégration des enjeux énergie climat dans la politique de développement économique fait pleinement partie des objectifs du PCAET.

La collectivité dispose d'un service développement économique qui travaille en transversalité avec les autres services.

Il pilote le dispositif de soutien pour le commerce de centre-ville par la rénovation, avec des volets économie d'énergie (sur les menuiseries et l'éclairage), en partenariat avec le service habitat.

Il travaille également avec le service PCAET sur la structuration d'une démarche d'Ecologie Industrielle Territoriale (EIT). Elle s'est lancée en 2022 avec une formation de la chargée de mission développement économique et la sensibilisation des entreprises.

Le service développement économique sert également d'interface avec les chambres consulaires dont il relaie l'offre disponible.

Toutes les zones d'activités sont desservies par les transports en commun. Un Plan Pluriannuel d'Investissement est en cours sur la rénovation des parcs d'activités intégrant notamment la rénovation de l'éclairage public et la création de cheminements doux. Un projet de PRAE (Zone d'intérêt régional) porté par la Région est en cours sur le territoire, avec des aménagements de qualité environnementale.

Du point de vue de l'accueil d'entreprises, le leader français EDF Renouvelables est situé sur une de ses zones d'activités. Elle soutient activement l'accueil d'une entreprise leader de la filière hydrogène en France et la pépinière d'entreprise est dédiée aux entreprises innovantes spécialisées dans les greens tech (en partenariat avec l'agglomération de Béziers).

Acteurs du bâtiment et de l'immobilier

L'animation des professionnels du bâtiment fait partie des missions du Guichet Rénov' Occitanie, porté par La Domitienne, en partenariat avec le Conseil régional.

Dans ce cadre, l'ensemble des professionnels de la rénovation énergétique du territoire a été recensé (RGE et non RGE), ainsi que les acteurs de l'immobilier (agence, banque, notaires et assureurs). Il en ressort que seules 10 % des entreprises sont RGE, et aucune sur certains métiers. Un annuaire des artisans et un annuaire spécifique RGE ont été élaborés. Sachant que le label RGE des artisans est exigé pour obtenir les subventions sur les rénovations.

La collectivité a organisé des ateliers avec les acteurs du bâtiment en partenariat avec la CAPEB et la CMA. Deux en présentiel et une en distanciel. Durant ces ateliers le PCAET, et en particulier les objectifs de rénovation ont été présentés, ainsi que l'activité du Guichet Rénov' Occitanie et les aides existantes. Les besoins de formations ont également été abordés (monté avec CAPEB et CMA). Il en est ressorti un projet en cours de formation RGE avec la CAPEB.

Acteurs touristiques

L'Office du Tourisme (OT) a formalisé une stratégie touristique, approuvée au printemps 2022 qui est très fortement rédigée sous l'angle du tourisme durable (p.27 et suivantes), 63 actions sur 3 grands axes :

- Recalibrer l'accueil sur le territoire (point d'accueil touristique et qualité de l'accueil),
- Question des mobilités de loisirs,
- Devenir une destination d'excellence de slow tourisme, dont accompagnement des porteurs de projet dans les labellisations.

Par ailleurs le territoire est impliqué dans une démarche grand site de France, avec un volet tourisme durable. Il travaille sur le label qualité tourisme et un accompagnement RSE interne est prévu en fin d'année 2022, suite à un premier accompagnement.

L'OT a mis en place une grille d'entretien avec les partenaires et les rencontre une fois par mois en dehors de la haute saison. La thématique durable est toujours présente et cela va encore se renforcer avec la stratégie de tourisme durable.

Les établissements labellisés sont connus (uniquement des clés vertes, 2 existants et 2 en cours, accompagné par l'OT). 2 campings avec "Etiquette environnementale" du département et Labellisation Port propre du Chichoulet. Les hébergements et prestataires labellisés sont indiqués sur le site de l'OT.

Des actions sont également menées à l'attention des visiteurs : organisation de classe vertes et de sensibilisation, un guide des randonnées est diffusé avec des recommandations sur la préservation des sites, une information est fournie dans les guides d'accueil et sur le site sur les offres de mobilité alternatives à la voiture, limitation d'accès à la plage : platelage depuis le parking pour ne pas piétiner la dune. Fermeture de parkings et végétalisation, décompactage du sol...*

Mais aussi :

- Un refuge LPO est présent sur la Maison du Malpas (BIT principal),
- Au Malpas, un jardin d'agrément va être transformé en Jardin botanique,
- Diffusion d'un kit du petit naturaliste en plastique recyclé : mise à disposition de jumelles, loupes, guides ornithologiques, crayons et carnets à croquis,
- Chemin d'interprétation sur le Canal du Midi.

Enfin, l'OT met l'accent sur le tourisme sans voiture :

- l'OT est évaluateur délégué sur accueil vélo et tous les BIT sont points d'accueil vélo (ainsi que le port). Mise en place de stations de vélo dans les campings avec un échange sur la façon de proposer le service,
- Réalisation d'un diagnostic des sentiers piétons existants (communaux, associatifs ou projets de tiers), labellisés ou non, y compris sur les anciens sentiers communautaires abandonnés. Suite au diagnostic, un schéma des circuits de randonnées est programmé avec l'existant, les réouvertures et les créations. La même démarche sur les cheminements vélos sera réalisée dans un second temps.
- Rézo Pouce tourisme avec abonnement simplifié. Des panneaux sur le pouce ont été installés à proximité de chaque camping.
- Canal du midi : chemin d'interprétation et balisage.
- Installation du vélo rail dans l'étang de Montady.

Acteurs agricoles

Un Programme Alimentaire Territorial (PAT) est en cours. Un pré-diagnostic recense les acteurs et les actions existantes. Un diagnostic agricole et restauration scolaire plus complet sont en cours. Par ailleurs, une étude sur l'offre locale pouvant alimenter la restauration collective a été réalisée dans le cadre d'une étude de faisabilité pour une cuisine centrale.

La concertation des acteurs agricoles est prévue dans le cadre du PAT.

Une diversité d'actions a été identifiée concernant, les pratiques agricoles :

- Tout le territoire est couvert par des aires de lavages des tracteurs, (démarche impulsée par La Domitienne dans le cadre de son PCAET),
- Démarche Biodiv&eau, : elle a pour objectif de réduire les pesticides, les intrants et de préserver la qualité de l'eau et la biodiversité. Cette démarche de La Domitienne est menée en partenariat avec fédération des IGP et le conservatoire du Littoral : 9 domaines viticoles sur La Domitienne sont impliqués. Une journée de formation a eu lieu avec la sensibilisation des agriculteurs à la biodiversité, aux infrastructures agroécologiques et à la façon de les repérer. Puis, un travail a été mené pour consigner les infrastructures à la parcelle. L'objectif est de réaliser des autodiagnostic : repérer les trames existantes et si elles permettent d'attirer les espèces utiles à la lutte biologique intégrée. Après les diagnostics des plans de travaux seront réalisés, financés à 70 % par le Conseil départemental,
- Actions de mises en place de nichoirs à chauve-souris pour réduire les pesticides,
- Convention avec des agriculteurs sur la gestion des espaces N2000 et conservatoire du littoral,
- Un programme agro-environnemental est en cours (430 ha concernés depuis 2017) avec réduction des pesticides, maintien des arbres etc. en lien avec Natura 2000.

Ainsi que la valorisation des produits locaux :

- Mise en place d'une Carte interactive des producteurs locaux et un guide des producteurs locaux est en cours de finalisation,
- Escales gourmande au Port du Chichoulet pour valoriser les produits locaux, fêtes de la transhumance pour sensibiliser aux pratiques d'entretien des espaces ouverts, sensibilisation des élus sur le foncier agricole, Bacchanales (valorisation offre locale, à partir du vin et producteurs locaux), vignoble et découverte = label avec viticulteurs ayant une offre de restauration et d'hébergement,
- Etude de faisabilité d'une cuisine centrale, avec approvisionnement locaux (analyse de l'offre locale), adossé au projet une légumerie et une pâtisserie pour transformer les produits locaux. Projet défendu par le Président,
- Une commune est dotée d'une cuisine centrale et de serres en régie : 100 % bio et local, régional sur Cazouls lez Béziers. Souvent pris en exemple et mobilisé pour le PAT. Ont mis en place des serres sur des parcelles communales pour alimenter la cuisine centrale et sont désormais autosuffisants,
- Action avec la banque alimentaire de l'Hérault : convention de mécénat avec la Communauté de communes pour la reprise gratuite des denrées alimentaires non consommées,

Des actions ont également été organisées pour mobiliser les élus sur la thématique agricole avec le programme Mobélus acteurs : journée de formation sur la préservation du foncier agricole, afin de sensibiliser les élus aux enjeux et montrer comment préserver les espaces avec le PLU. Cette action a été réalisée avec l'association Terre de liens. Une deuxième session a permis la visite d'un territoire

portant un PAT, afin de montrer des actions concrètes et permettre aux élus d'échanger (Pays Cœur d'Hérault).

3.4 Mobilisations des scolaires

La collectivité est positionnée comme un prestataire gratuit qui offre des contenus pédagogiques. Elle propose un livret pédagogique avec 12 actions d'animation sur les déchets (tri, prévention, compostage). Ce contenu est pérenne et touche toutes les classes de maternelle et élémentaire :

- Sur le gaspillage alimentaire et compostage dans les écoles, centre de loisirs et restauration scolaire,
- Animation sur le tri des déchets, la prévention : emballage – surconsommation – compostage – visite des déchèteries.

Il existe également des actions plus ponctuelles (test vélo électrique, jardin pédagogique) ou récurrentes sur la biodiversité (offre de 8 formations, mais pas tous les ans).

La thématique énergie et climat reste peu traitée, l'opération Watty en 2022-2023 a bénéficié à 16 classes. Un travail est en cours pour identifier l'offre des associations locales en vue de concevoir une offre d'animation pérenne à destination des scolaires.

Par ailleurs La Domitienne a financé, dans le cadre du réseau de prévention, un circuit maniabilité vélo dans chaque école et a formé les polices municipales pour soutenir le dispositif national, savoir rouler à vélo.

Elle organise également des visites des sites naturels et finance le transport.

3.5 Mobilisation des habitants

Communication et mobilisation des habitants

Un plan de communication PCAET a été élaboré début 2018 avec une identification des cibles et des outils spécifiques (élus, agents, grand public et partenaires). Depuis, il est renouvelé annuellement. En 2021, il a été décidé sur la période du début de mandat de cibler en priorité les élus (nouveaux élus + volonté de faire des élus des relais de communication sur ce sujet), mais le plan de communication cible tous les publics.

Ainsi, des moyens financiers et humains ont été spécifiquement dédiés (temps de travail d'un agent du pôle environnement sur les lettres d'informations aux élus et des synthèses communicantes, mobilisation des trois agents du service communication, qui ont réalisé une vidéo sur la concertation, travaillent sur le Magazine, les articles presse, réseaux sociaux et le site web.

Depuis 2019 :

- Un logo PCAET a été créé mais n'a pas été conservé dans la nouvelle charte graphique de La Domitienne (2021).
- Dans le Magazine de la collectivité : double page environnement avec un encart plan climat systématique, mais au-delà la thématique peut être affichée sur d'autres pages (tourisme pour la fête de la transhumance, Biodiv&eau et PAT dans les pages économiques, Rénovation logement dans habitat, CRTE dans territoire...).
- Le PCAET et ses objectifs sont mis en avant sur le site, et tous les documents y sont téléchargeables. Une autre page est dédiée aux actions opérationnelles (aides, évènement, dispositifs, résultat des études et actions). Les évènements sont également mis en avant sur la première page.
- Communication avant-après sur des rénovations de façade et aide habitat, mettant en avant les résultats obtenus, interviews d'acteurs du territoire (Bolegate, action broyage des arbres de Noël, journée de nettoyage : affiche commune avec les collectivités), portrait de partenaires (Celine Vachey de l'ADEME), Viticulteurs qui passent au bio etc.

Une grande diversité de supports est utilisée : Facebook, Instagram, chaîne Youtube, site internet, articles de presses, magazine, organisation d'évènement, lettre d'information aux élus, films pour les agents, conférence pour les habitants, plaquettes, film sur la concertation, évènements thématiques de sensibilisation grand public.

La collectivité veille à mettre en place une politique de communication responsable. Elle n'imprime plus ses cartes de vœux et ses rapports d'activité, elle limite les aplats de couleur.

Tous les évènements sont organisés en intégrant une démarche éco-responsable : proposition de co-voiturage, eco-cup, gestion des déchets et tri. Une procédure a été mise en place pour les manifestations avec le pôle culture.

Ainsi, le principal évènement culturel (Festival Invitation, sur 4 week-end) est organisé de façon éco-responsable depuis 2018. Il a fait l'objet d'achat d'électricité verte auprès d'Enercoop en 2020.

Lors de la Fête du vélo La Domitienne a fait enlever "la gadgeterie" des partenaires et a demandé que ces derniers soient ciblés « utiles » : gourdes et sécurité vélo.

Cette action est également relayée auprès des associations via un accompagnement aux évènements éco-responsables, cadré par une convention en contrepartie du soutien de la collectivité : prêt de gobelets, conseils, tri des déchets, mise en place de plans de tri, stand sensibilisation environnement, rappel du tri pendant les évènements, formation des adhérents.

Enfin, des moyens sont également mis pour accompagner les changements de comportements :

- Du personnel est dédié à la sensibilisation sur les déchets : compostage, lombri-compostage, fabrication de cosmétiques etc,
- Le Plan Local de Prévention des Déchets inclus des actions sur les comportements éco-responsables, avec des budgets associés,
- Sur le port kit produit vaisselle biodégradable, produit pour nettoyer coques du bateau,
- Stop pub en place et diffusé depuis longtemps,
- Distribution de sac de pré collecte, chariot de tri,
- En 2020, organisation d'un évènement avec Bea Johnson sur le Zéro Déchet,
- A la médiathèque : atelier antigaspi et zéro-déchet.

Concertation et mobilisation de la société civile

Des démarches de concertation ont été menées sur les projets de territoire (ScoT, schéma de développement économique).

Une démarche poussée et innovante a été menée pour la définition du PCAET : co-construction avec les acteurs, consultation d'un panel citoyen pour lequel a été rédigée une charte expliquant clairement le fonctionnement.

Il n'y a pas eu de concertation en raison de la crise sanitaire

Une démarche de concertation est prévue sur le schéma ENR, la faisabilité de la recyclerie, l'évaluation à mi-parcours du PCAET et le PAT.

Les associations environnement sont associées à charte ENR, aux ateliers multi-acteurs du PCAET et à la gestion des sites N2000.

4

Tendances d'évolution à échelle du territoire



4.1 Les grands indicateurs territoriaux

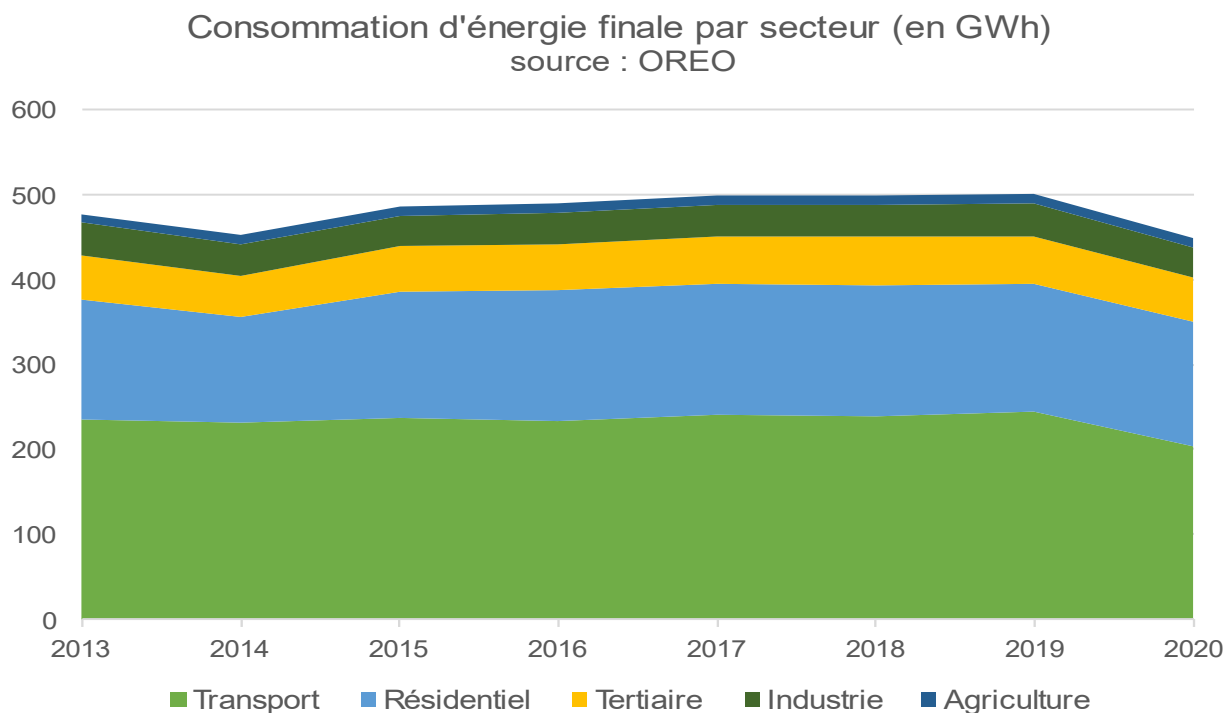
Les données territoriales sont fournies par les observatoires régionaux :

Terristory, observatoire porté par l'AREC qui s'appuie essentiellement sur les données fournies par l'ORCEO (observatoire régional du climat et de l'énergie) pour les consommations d'énergie, la production d'énergie et la facture énergétique. Les données disponibles les plus récentes datent de 2020 soit lors de l'entrée en vigueur du PCAET. Malheureusement, cette année est fortement marquée par la crise sanitaire et n'est en aucun cas représentative des dynamiques territoriales. C'est pourquoi toutes les analyses présentées ci-dessous sont sur la période 2013-2019.

Les comparaisons concernant les données d'émissions de GES et consommations d'énergie sont réalisées entre les années 2013 et 2019, même si les données 2020 sont disponibles. En effet, la particularité de cette année (COVID-19) a entraîné de nombreux impacts sur les modes de consommations, qui ne sont pas liées à des actions de La Domitienne dans le cadre du PCAET. Une comparaison avec cette année-là serait donc biaisée.

4.1.1 CONSOMMATION D'ÉNERGIE

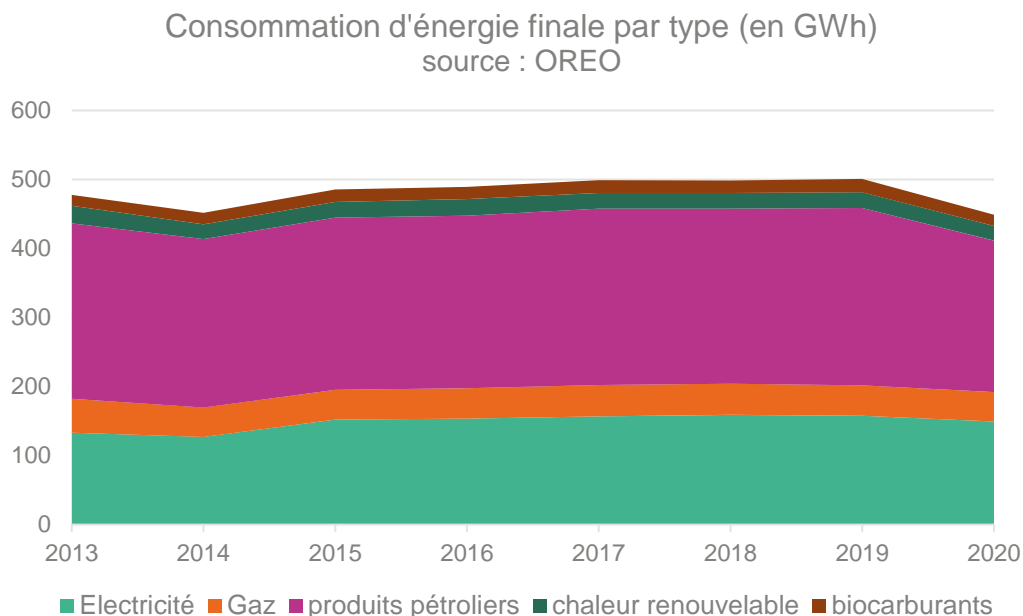
Consommation d'énergie par secteurs (en MWh) – CC de La Domitienne



Entre 2013 et 2019, les consommations énergétiques de La Domitienne marquent une hausse : 5%. Sur cette même période, les consommations énergétiques de la France ont baissé de 3 %.

Dans le détail, les consommations liées au transport routier et à l'industrie ont augmenté de 3 %. Le tertiaire affiche une augmentation de 4%. Les consommations résidentielles ont celles qui ont le plus augmenté (8 %), alors que les consommations agricoles sont restées stables.

Consommation d'énergie par type d'énergie (en MWh) – CC de La Domitienne

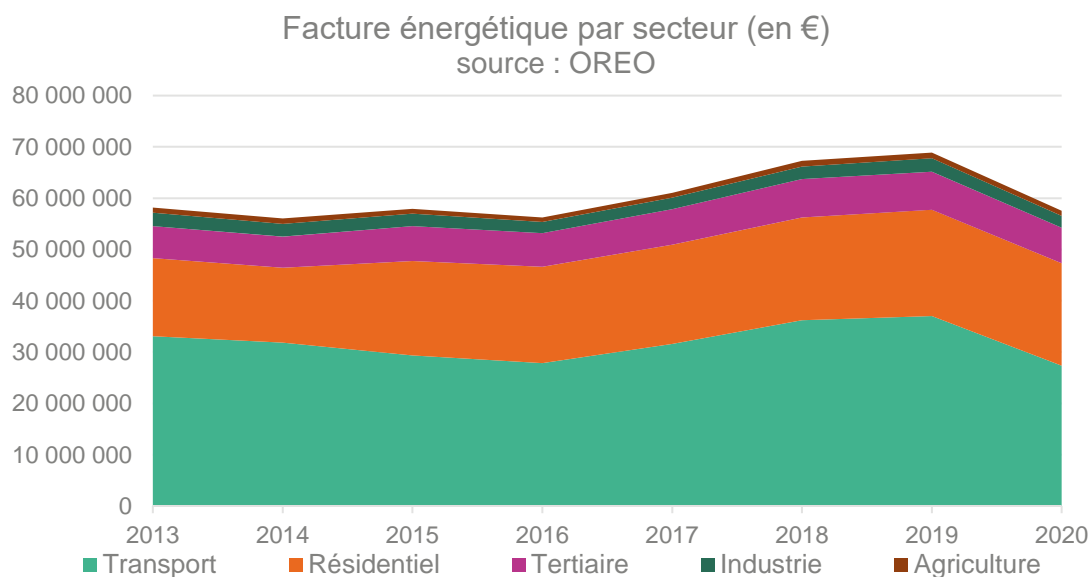


Concernant les sources d'énergie, les consommations de produits pétroliers, principale énergie consommée par le territoire, sont restées relativement stable (+1%). La consommation de bio-carburant (présent dans le carburants commercialisés) a augmenté de 21 %, mais reste très faible.

La consommation d'électricité, 2nde énergie la plus utilisée sur le territoire a augmenté de 18 %.

Une baisse de 10 % est observée pour le gaz naturel et pour le bois énergie.

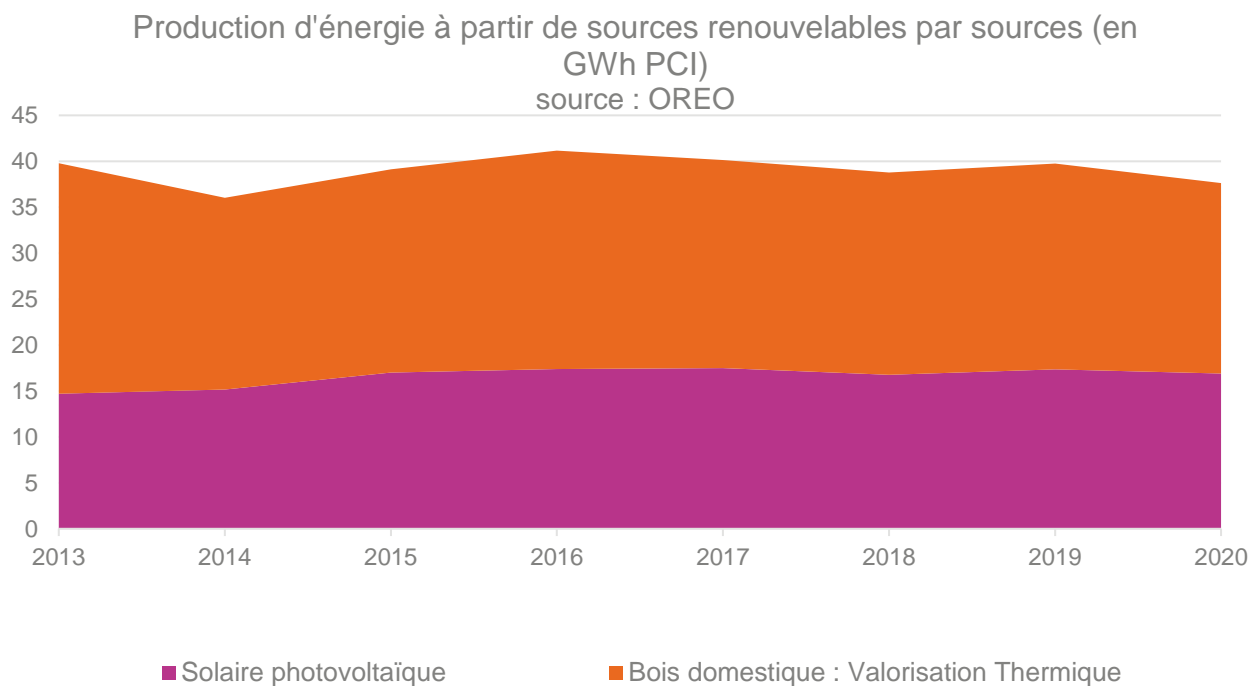
Facture énergétique par secteur (€) – CC de La Domitienne



Comme indiqué ci-dessus, les consommations d'énergie ont augmenté de 5 % sur la période. Mais dans le même temps leur coût unitaire a augmenté, ce qui a entraîné une forte augmentation de la facture énergétique du territoire. Cette augmentation est estimée à 18 % entre 2013 et 2019, soit près de +11 M€ d'augmentation.

Tous les secteurs ont connu une augmentation de leur facture énergétique entre 2013 et 2019. Mais c'est le secteur résidentiel qui est le plus touché (+36%). Viennent ensuite le tertiaire (+18 %), les transports (+ 12 %) et l'agriculture (+9%). La facture énergétique de l'industrie reste relativement stable (+1%)

Production d'EnR par source (en MWh) – CC de La Domitienne



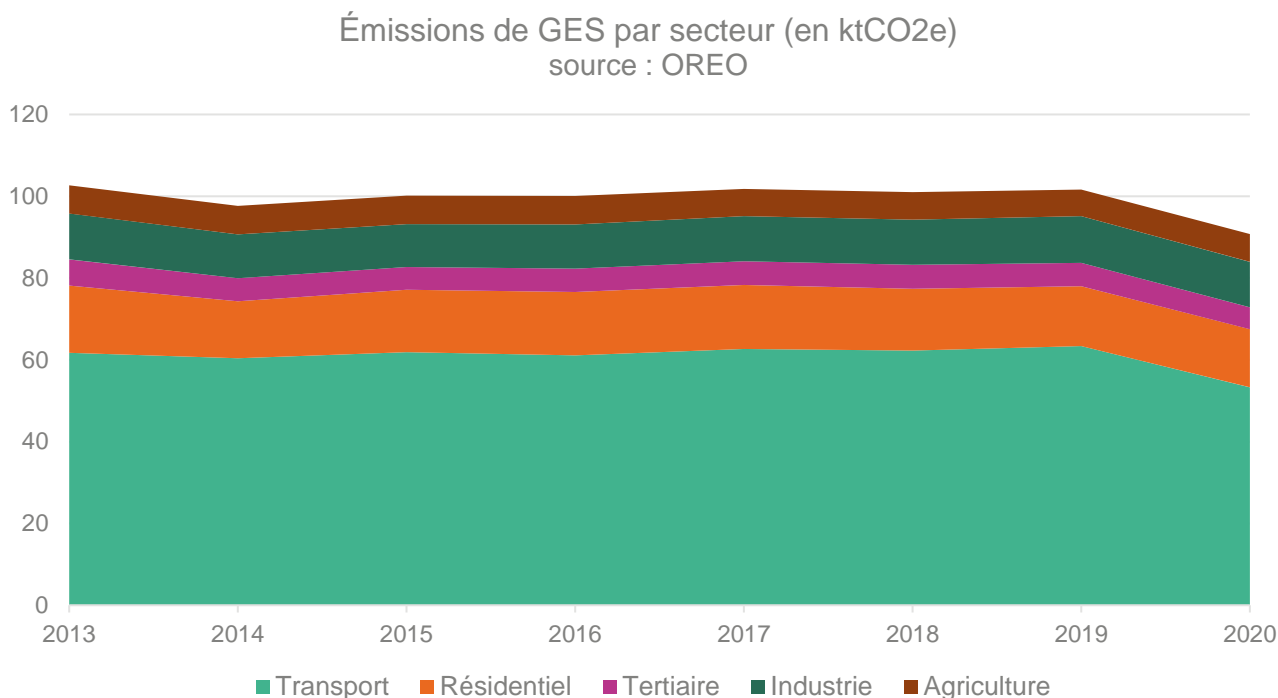
La production d'énergie renouvelable est restée stable entre 2013 et 2019.

La consommation de bois domestique (bioénergie thermique), qui est la principale source d'énergie renouvelable sur le territoire a baissé de 11 %. Cette baisse est compensée par une forte augmentation de la production d'électricité photovoltaïque, qui a quant à elle progressé de 18 %.

La part des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie est en légère baisse, passant de 8,4% à 8 % entre 2013 et 2019. Pour mémoire l'objectif de La Domitienne est d'être territoire à énergie positive d'ici 2050, ce qui suppose d'atteindre un taux de 100 %.

4.1.2 EMISSION DE GAZ A EFFET DE SERRE

Emissions de GES par secteur (en ktCO2e) – CC de La Domitienne



Les émissions de gaz à effet de serre sont également restées stables entre 2013 et 2019 (-1 %), alors que sur la même période elles baissaient de 11 % au niveau national.

Mais la tendance par poste est assez contrastée :

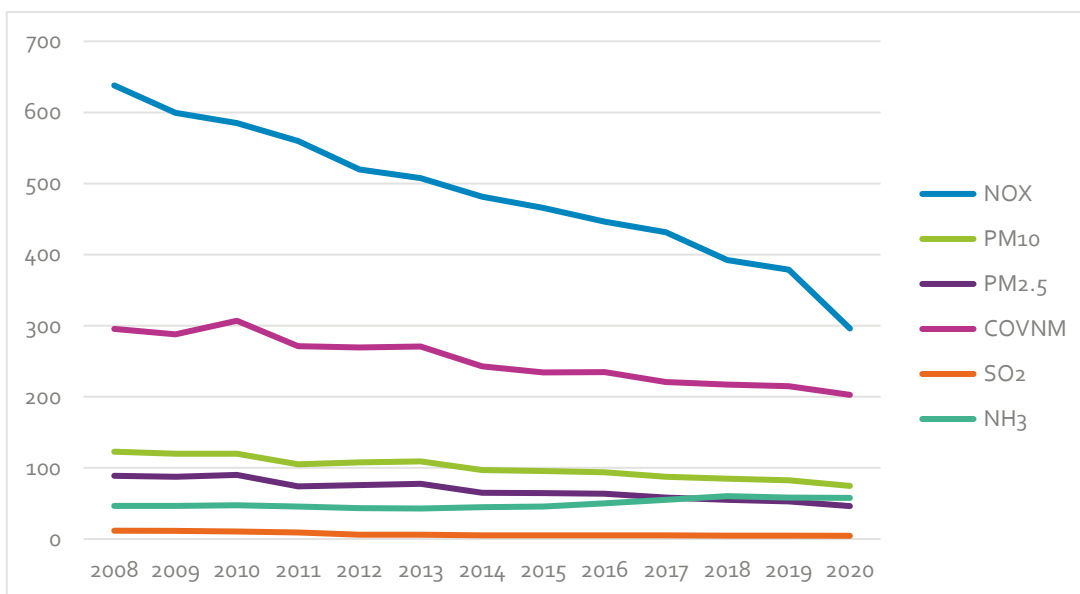
- Baisse des émissions des bâtiments résidentiels et tertiaire de 11%
- Baisse du secteur agricole de 5%
- Une légère augmentation des émissions des transports : + 3 %
- Ainsi que dans l'industrie : +2 %

Indicateurs énergie et gaz à effet de serre :

La seule année postérieure à l'adoption du PCAET pour lesquelles les données sont disponible est marquée par la crise sanitaire et n'est pas représentative de la dynamique engagée grâce au programme d'actions.

Ces données pluriannuelles montrent tout de même que pour atteindre ses objectifs, le PCAET doit engager un changement de rythme sans commune mesure avec les tendances passées.

4.1.3 EMISSION DE POLLUANT ATMOSPHERIQUE



Source : ATMO Occitanie, *Extraction_InventaireEmissions*

Entre 2013 et 2019, les émissions de polluants atmosphériques ont globalement diminués. Les baisses les plus notables sont celles liées aux Oxydes d'azote (NOx ; -25%) et aux composés organiques volatils (COV ; -11%). Les Particules fines (PM2.5 et PM10) ont baissé de 5 % sur cette même période.

En revanche, les émissions de dioxyde de soufre (SO2) sont restées stables (-0,27 %) et celles de l'ammoniac (NH3), issus des activités agricoles ont très légèrement augmenté (+3 %).

4.2 Autres indicateurs territoriaux

Les démarches TETE CAE a également permis de mettre en place un suivi d'indicateurs, dont il est utile de suivre l'évolution dans le temps.

Notamment :

NOM DE L'INDICATEUR	VALEUR	COMMENTAIRES (ANNEE, SOURCE, PRECISION METHODOLOGIQUE)
Part modale de la voiture (en nombre de déplacements)	87,4 %	INSEE, 2017
Production Ordures ménagères résiduelles (kg/hab)	278	2020 (vs 306 en 2019)
Nombre de logements rénovés énergétiquement (nb logements rénovés/100 logements existants) par an	0,51	(78 sur 15415 logements) Service Habitat, 2021
Part des surfaces agricoles et naturelles (%)	86,3	2015, diagnostic PAT
Surface annuelle artificialisée (ha/an)	10,81	2019
Consommation d'énergie finale des bâtiments publics (rapporté à la surface du patrimoine, en kWh/m²)	56,64	2021, deepki
Part de bâtiments publics de classe F ou G selon le DPE pour l'énergie (ou équivalent)	1%	2021, deepki
Part de bâtiments publics de classe A ou B selon le DPE pour l'énergie (ou équivalent)	36 %	2021, deepki
Part de bâtiments de classe A ou B selon le DPE pour les GES (ou équivalent) (hors DOM)	99%	2021, BEGES

Quantité annuelle d'eau/m2 d'espaces verts	0,000001 1	161 litres pour 150470 m ² d'espaces verts (pas d'arrosage hors plantation)
Part d'ETP de la collectivité dédié à la mise en œuvre de la politique climat air énergie (%)	1,8	1 ETP : chargée de mission transition énergétique 0,8 ETP : guichet Rénov'Occitanie
Budget associé à la politique climat-air-énergie (euros/hab.an)	102 157	2021
Part des marchés intégrant des clauses environnementales (%)	50%	2021 - Service marché
Part de surface agricole certifiée agriculture biologique ou en conversion et haute valeur environnementale (%)	22%	Données de l'Agence Bio Occitanie. 22% de la SAU totale est en AB ou conversion en 2020. Pas de données HVE.
Nombre d'heures de consultations et de conseils sur la thématique climat air énergie pour 100 hab / an	57	2021, Service habitat

5

Pistes de progrès



5.1 Pistes de progrès

Les pistes de progrès ont été élaborées sur la base de la démarche Territoire Engagée Climat Air Energie de l'ADEME et seront mis en discussion sous-forme de questionnements lors d'un séminaire d'évaluation avec les élus en novembre 2023

AXE 1 : AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	<ul style="list-style-type: none">- Aménagement du territoire : une échelle d'intervention complexe pour la CCLD : SCoT et PLU communaux => que faire ensemble ?
	Projets d'aménagement :
	<ul style="list-style-type: none">- Une capacité d'action directe sur les PAE => quel niveau d'ambition ?- Pour le résidentiel des leviers d'actions à étudier collectivement ?
	<ul style="list-style-type: none">- Quelle place et quelle articulation avec les communes sur le déploiement du schéma cyclable et les modes doux ?
	<ul style="list-style-type: none">- Quelles actions sur le transport de marchandises et le développement GNV/hydrogène pour la logistique ?- Quelle ambition pour le renouvellement des flottes publiques ?
AXE 2 : UN TERRITOIRE ADAPTE AUX EVOLUTIONS ET AUX NOUVELLES CONTRAINTES CLIMATIQUES	<ul style="list-style-type: none">- Vers une position plus proactive sur la gestion du trait de côte ?
	<ul style="list-style-type: none">- Aller vers les usagers pour la réduction des consommations d'eau (télérelève, sensibilisation)?
	<ul style="list-style-type: none">- Renforcer les actions d'économies d'énergie sur la production d'eau potable et l'assainissement dans le cadre des DSP ?
	<ul style="list-style-type: none">- Elargir la connaissance de la biodiversité et s'intéresser aux autres espaces communautaires (biodiversité ordinaire) ?- Risques sanitaires et changement climatique (canicule, espèces invasives etc.) : quelle place de La Domitienne ?

**AXE 3 : LA DOMITIENNE,
TERRITOIRE A ENERGIE
POSITIVE**

- Eclairage public : poursuivre les démarches engagées par les communes et élargir vers les éclairages des entreprises et commerces ?

Gestion du patrimoine :

- Quelle exemplarité dans la construction neuve, la programmation des rénovations et la gestion des consommations d'énergie ?
- Quel rôle de La Domitienne et que faire ensemble (ou non) ?

Rénovation énergétique des logements :

- Renforcer la focale sur la précarité énergétique ?
- Elargir à la rénovation des bâtiments tertiaires, notamment communaux ?

Energies renouvelables :

- Comment impulser une dynamique collective sur le patrimoine public ?
- Quelle animation territoriale pour faire émerger des projets (y compris privés ?)

- Mettre en place la tarification incitative et la collecte de biodéchets ?

- Réduire l'impact carbone de la collecte par un changement de motorisation, de carburants ou d'organisation ?

**AXE 4 : UN TERRITOIRE
DE CONSOMMATION ET
PRODUCTION BAS
CARBONE**

Agriculture et Alimentation :

- Déployer le PAT
- Mettre en place une animation des acteurs agricoles pour faire émerger des actions opérationnelles ?

Développement économique durable :

- Mettre en place une dynamique et une animation territoriale en s'appuyant sur le COT et à la démarche Economie Circulaire ?

- Elargir l'éducation à l'environnement vers la thématique climat-air-énergie (au-delà de la seule thématique déchets)

- Renforcer la coopération avec et entre communes sur les thématiques Climat-Air-Energie ?

- Vers des déclinaisons communales du PCAET ?

Renforcer l'analyse climat du budget :

- Budget analytique ?
- Budget vert (analyse de l'impact climat du budget) ?
- Renforcer le plan de formation Climat Air Energie pour tous les agents, dans leurs métiers

- Mettre en place un plan de mobilité de la collectivité ?

- Renforcer le soutien aux éco-manifestations et définir un process pour les manifestations de La Domitienne (écocups, covoiturage, gestion des déchets, ...)

5.2 Vers un plan d'action 1.2

L'évaluation a mi-parcours montre que La Domitienne s'est engagée dans la mise en œuvre du programme d'actions de son PCAET, quelle le suit annuellement et que le niveau d'avancement à mi-parcours est conforme aux attendus (51 % de mise en œuvre fin 2022).

Afin de continuer à déployer le programme d'actions de manière pertinente et efficiente, il est cependant apparu nécessaire d'actualiser ce dernier. En effet, depuis l'approbation du PCAET en 2020 le contexte a évolué. Certaines actions ont progressé et permettent d'ouvrir de nouvelles perspectives. A l'inverse d'autres actions exploratoires se sont révélées peu adaptées aux capacités d'actions de la collectivité et demandent à être redéfinies. Il est donc nécessaire d'actualiser le programme pour prendre en compte ces évolutions.

Il s'agit uniquement d'actualiser le programme d'actions pour la 2nde partie du PCAET. Le cadre stratégique, les objectifs fixés et les axes de travail restent inchangés.

Pour cela, les élus travailleront en novembre 2023 sur les pistes de progrès identifiées. A la suite de ce séminaire et sur la base des orientations fixées par les élus, des ateliers de travail seront organisés avec les services fin 2023. Une version actualisée du programme d'actions sera finalisée au 1^{er} trimestre 2024

Merci de votre lecture

CONTACT

Mathieu Bertrand

06 74 78 76 79

mathieu.bertrand@eco2initiative.com

ECO2 INITIATIVE

ECO2 Initiative

Myriade

3 boulevard Michelet

31000 Toulouse

www.eco2initiative.com

Nous suivre sur :

